

LE "GLOBE" DE TORONTO ET LA FRANCE

LE SOUVENIR CANADIEN

UN ARTICLE DANS LE "FIGARO" AU SUJET DU SOUVENIR CANADIEN
PAR M. GEORGES GOYAU, DE L'ACADEMIE FRANCAISE. —
"LA FRANCE GLORIFIE UNE PAGE DE SON PROPRE PASSE."

Il nous fait plaisir de publier un article paru dans le "Figaro" et dû à la plume hautement respectée de M. Georges Goyau, membre de l'Académie française, en faveur de la basilique nationale rêvée par l'Hon. Rodolphe Lemieux, premier patron du Souvenir Canadien et sénateur de la division de Rougemont au Sénat canadien. La semaine dernière nous avons publié une lettre d'approbation et d'encouragement du haut protecteur du Souvenir Canadien, S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé qui de ce temps-ci donne toute son attention apostolique à l'expansion du mouvement, principalement dans la ville de Québec. Cette semaine nos lecteurs seront avides de lire M. Georges Goyau, l'un de nos plus fervents admirateurs de France.

"Une basilique aux rives canadiennes" avec comme sous-titre "De Jacques Cartier à M. Rodolphe Lemieux", tel est le titre d'un article que publie le "Figaro" de Paris, sous la signature de M. Georges Goyau, de l'Académie française. En voici le texte intégral:

"En cette semaine où, dans l'église parisienne de Saint-Gervais, de somptueuses liturgies viennent de fêter nos martyrs canadiens, l'heure est propice pour faire connaître à la fidélité française la plus récente manifestation de la fidélité canadienne.

M. Rodolphe Lemieux, qui succédait il y a trois ans au cardinal Mercier comme associé de notre Académie des Sciences morales et politiques, et qui préside, dans Ottawa, la Chambre des Communes du Canada, demande à ses compatriotes, dans un éloquent manifeste, douze sous, par tête de Canadien français. Moyennant ces quatre millions d'oboles, on verra s'élever en 1934 une basilique sur le littoral de la baie de Gaspé, là où quatre cents ans plus tôt, le Malouin Jacques Cartier plantait une croix.

Cet appel a la portée d'un symbole: il redit à ceux qui l'auraient oublié que l'acte initial de l'histoire canadienne fut un acte religieux, que la minute où la France débarqua fut celle où le Christ commença de régner. Cartier ignorait encore la langue des sauvages: sa première prédication fut une mimique. Ils le virent s'agenouiller devant ce gibet qu'il venait de dresser; du doigt il leur montrait; puis le doigt s'élevait vers le ciel. Cartier voulait présenter le Christ comme un lien entre le ciel et la terre; ses gestes essayaient d'être compris; les sauvages regardaient, ils étaient, nous dit-il, "émervouillés". Un an plus tard, deux d'entre eux, frottés d'un peu de français, l'aidèrent à faire sentir aux habitants de Stattdaoné — qui plus tard s'appellera Québec — que le mauvais esprit qu'ils adoraient ne méritait que disgrâce, et qu'ils devaient croire au Christ. Le grand fleuve, les rivières, les baies, les caps recevaient des noms de saints; Cartier mettait l'empreinte du christianisme sur la géographie du pays avant de la mettre sur les âmes.

Lorsque Cartier traça le programme de sa troisième traversée, celle de 1540, il prévint le transport de six hommes d'Eglise et d'un certain nombre de colons. François Ier l'encourageait, lui donnait une commission formelle. L'Espagne alors s'inquiétait: rivale de la France en Europe, elle surveillait, jalousement ce qui se passait dans cette baie de Saint-Malo, berceau

d'une France d'outre-mer. Charles-Quint dépêchait à Paris le grand commandeur d'Alcantara, pour demander des explications.

Des explications! les lèvres qui allaient les fournir, au nom de la France, étaient celles de François Ier, et le roi disait: "Le Soleil luit pour moi comme pour les autres; je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde!" L'histoire de la royauté française aux temps modernes semble s'encadrer entre ce propos de François Ier, n'admettant pas qu'on lui ferme l'Atlantique, et les paroles du baron d'Haussez signifiant à l'Angleterre, au nom de son maître Charles X, que la France n'admet pas qu'on lui ferme la Méditerranée et qu'elle ira dans Alger.

Cartier repartait, pour essayer d'implanter, au Canada, la France et Dieu. Ses compagnons étaient mal choisis; l'oeuvre échouait. Mais lorsque, quatre-vingts ans plus tard, des missionnaires repartiraient dans la région de Gaspé, ils constatèrent que le "totem" dont se servaient les sauvages était une croix, qu'ils "la portaient religieusement dessus leur chair et dessus leurs habits", et que "les cimetières paraissaient plutôt chrétiens que barbares", tant il y avait de croix sur les tombeaux. Français et Jésuites voyaient venir vers eux, du fond des forêts, des diplomates improvisés qui avaient une croix attachée au cou; et souvent il advenait, dans les relations des missionnaires, que les indigènes sont qualifiés de "porte-croix".

Depuis un demi-siècle, trois quarts de siècle même, les vaisseaux de Jacques-Cartier, qui avaient apporté de France le culte de cet emblème, étaient disparus sur la ligne d'horizon; et la croix continuait d'exercer sur les imaginations indigènes, tout ignorantes qu'elles fussent, un mystérieux et durable prestige; et les Français que ramenait Champlain, les Français qu'expédiait Richelieu, trouvaient là, pour leur souhaiter la bienvenue, l'emblème même qui dans la métropole abritait les berceaux et les tombes.

Un jour la France quittera le Canada, et Voltaire applaudira, d'un ricanement approbateur. Mais comme après Jacques Cartier la croix était restée, de même, après Montcalm, le catholicisme restera. Il restera, non plus sous les dehors de quelques croix arborées par des sauvages, mais avec l'éclat et la puissance d'une culture intellectuelle, et cette culture assurera sur terre canadienne, non seulement la persistance de cette Eglise que la France avait amenée, mais la vitalité même de l'esprit français. Les visiteurs français des dix-neuvième et vingtième siècles se sentiraient accueillis par le catholicisme canadien, comme nos explorateurs du temps d'Henri IV et de Louis XII se sentaient accueillis, là-bas, par les emblèmes religieux qu'avait fait connaître Jacques-Cartier. La France du seizième siècle en plantant la croix à Gaspé, la France du dix-septième siècle en plantant l'Eglise dans Québec et Montréal, jetèrent des racines qu'aucun ouragan politique n'a pu extirper; et quand notre drapeau dut s'effacer, ces racines persistèrent dans les profondeurs des âmes.

Le Français Sagard, au début du règne de Louis XII, dessinait avec son couteau, sur l'écorce des grands arbres, la croix et le nom de Jésus, pour signifier, expliquait-il,

Suite à la page 8

Situation actuelle de la France.—La dette extérieure et intérieure de la France.—"Devant un pareil fait d'armes, c'est à genoux qu'il faut parler de la France", disait Lloyd George.

Nous sommes heureux de reproduire un article paru dans le Canada, le mardi, 4 novembre. Nous demandons à nos lecteurs de le lire très attentivement car, dans une langue parfaite et avec une clarté toute mathématique, le rédacteur de ce véritable petit chef-d'oeuvre a su exposer d'une façon complète la situation actuelle de la France.

CAMPAGNE PERFIDE CONTRE LA FRANCE

Il est paru récemment dans le GLOBE de Toronto, un article assez perfide contre la France, au sujet des dettes de guerre. La France envahie et dévastée au cours de la grande guerre, a pourtant assez souffert dans ses chairs vives, pour qu'on lui épargne, même à Toronto, des insultes qui atteignent son honneur, sa probité, sa loyauté. Dix de ses départements ont été dévastés, ruinés; dix-huit cent mille de ses enfants ont été fauchés à la fleur de l'âge et ses grands blessés et mutilés sont légion. Il faut voir défiler ces loques glorieuses, à Paris, le 14 juillet ou le jour de l'Armistice, pour comprendre l'immensité du sacrifice accompli par la France, sacrifice accompli non seulement pour défendre la frontière mais aussi bien pour sauver la liberté du monde.

Certes, les alliés et notamment l'Angleterre, ont largement fait leur part et personne n'oubliera jamais l'héroïsme des troupes britanniques, mais c'est sur le sol français qu'il a fallu lutter pied à pied, pour repousser l'invasion, et c'est la mer du Nord aux Alpes que se sont déroulées les pires scènes de carnage et de dévastation.

A la Marne, Joffre par son clair génie, changea une défaite en une victoire immortelle. A Verdun, n'est-ce pas M. Lloyd George qui s'écriait: "Devant un pareil fait d'armes, c'est à genoux qu'il faut parler de la France".

Drapée dans sa gloire, la France n'en est pas moins sortie exsangue de la guerre. Oui, la France fut saignée à blanc et pourquoi faut-il le rappeler à des alliés, à des amis de la première heure? C'est au moment douloureux où la France constatait la perte de toute une génération de braves, où elle contemplait les ruines désolantes de ses dix départements que M. Lloyd George et plus tard Lord Curzon reportèrent sur l'Allemagne une affreuse injustice.

L'on s'est acharné à alléger le fardeau des dettes de la nation de l'proie responsable de la guerre et l'on a fermé les yeux sur la faillite voulue du Reich.

L'on craignait — et de fait on le disait — qu'il ne fallait pas laisser la France panser droit vite ses blessures et dominer le continent. De conférence en conférence, la créance française contre l'Allemagne fut réduite, amenue. Ses rages furent contestées en apparence déçues. Dans l'intérêt de la paix, la France dut en semer un peu partout sur la route.

Restait la question des dettes assumées par la France pour la défense commune. Le GLOBE, dans son article, insinue que la France a pratiquement répudié ses dettes, par suite de l'avilissement du franc et que c'est là ce qui explique sa prospérité actuelle.

Pour les primaires et les ignorants, cela peut paraître vraisemblable et c'est ici que des précisions s'imposent.

Il faut distinguer entre la dette extérieure et la dette intérieure de la France.

Les dettes contractées par la France pendant et immédiatement après la guerre, aux Etats-Unis

et en Grande Bretagne, ont fait l'objet de deux règlements de comptes: l'accord Béranger-Mellon et l'accord Caillaux-Churchill qui ont conservé à ses dettes le caractère d'obligations-or et d'après lesquels le service des intérêts est effectué à la valeur de l'or.

Quant à la dette intérieure, le service des intérêts des emprunts français, émis en France pendant la guerre, s'effectue en francs ayant subi la dépréciation consolidée par la réforme monétaire de la stabilisation.

Les titres de ces emprunts, placés d'ailleurs presque en totalité dans le public français étaient libellés en francs à une époque où le franc avait cours forcé. Rien donc n'autorisait la réclamation d'intérêts francs-or.

Les étrangers qui ont souscrit à ces emprunts librement dans les mêmes conditions que les français eux-mêmes, effectuaient d'ailleurs une opération de caractère commercial. Ce sont les petits rentiers de France qui surtout à plaindre et non les étrangers. La baisse de ces titres en valeur-or a été des quatre cinquièmes par suite de la dépréciation puis de la stabilisation du franc.

Que dire de la baisse de certaines valeurs industrielles américaines et canadiennes, à la suite de l'effondrement de l'an dernier à la Bourse de New-York? Elle a souvent dépassé la proportion des trois quarts. Beaucoup de Français sont détenteurs, par exemple de l'International Nickel. Ces actions payées l'an dernier \$72.00 sont cotées aujourd'hui à \$18.00 et moins. Ces Français songent-ils à incriminer les gouvernements canadiens et américains pour la perte de leur capital?

Rendre le gouvernement français responsable de la baisse du franc et partant de la réduction de valeur des titres d'emprunts français ne serait pas plus équitable et voici pourquoi: La baisse du franc a eu pour cause, non le propos délégué de l'Etat français, qui a fait au contraire les plus grands efforts pour la conjurer, mais l'abandon, à la fois dans le domaine économique et dans le domaine financier de la politique de solidarité internationale qu'avait établie l'accord Clémentel de 1916.

Les pays, qui, comme l'Angleterre et les Etats-Unis, disposaient au lendemain de la guerre, du contrôle des matières premières (laine, coton, charbon et blé) ont, dès 1919, repris leur indépendance, afin d'utiliser cet avantage au maximum pour leur reconstitution économique.

L'on sait que la Grande-Bretagne, par exemple, en ce qui a trait au charbon, pratiquait la politique de prix différentiel. Le charbon vendu pour l'exportation était facturé plus cher que celui utilisé par l'industrie nationale.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières. L'opération était aisée pour les Etats-Unis, créanciers et dépositaires de la plus grande réserve d'or du monde. Elle était plus délicate pour l'Angleterre débitrice. Si forte pourtant fut la voix des banquiers de la Cité, très influents sur le gouvernement de M. Lloyd George, que pour maintenir la livre sterling à la parité avec le dollar et éviter ainsi que New-York n'éclipse Londres comme marché financier international, le règlement des dettes avec les Etats-Unis fut hâté et conclu à des conditions beaucoup plus onéreuses que celles résultant de l'accord na-

logue franco-américain.

La France dont les besoins d'importation s'accroissaient par suite de la nécessité de réparer les dommages de guerre, dont l'exportation était momentanément annihilée, à raison de la ruine de ses principales industries, dont les revenus étaient réduits par le rendement déficitaire des impôts à cause de ces mêmes ruines, dont les créances sur l'Allemagne étaient irrécouvrables, ne disposait, pour les émissions de monnaie correspondant à ses besoins, que d'une couverture de plus en plus réduite. Voilà ce qui explique la baisse du franc.

La baisse du franc et sa consolidation au cinquième de sa valeur, a constitué un immense prélèvement sur le capital national, grâce à quoi a été financée la reconstitution des régions dévastées.

Etant donné que les désastres d'une guerre, ne peuvent se réparer que par la création d'énormes ressources naturelles, celles-ci doivent provenir, sinon du vaincu, de prélèvements exceptionnels sur la richesse du pays.

La méthode anglaise, consistant en un accroissement extrême des impôts et le maintien de la monnaie nationale à la valeur de l'or, établit un prélèvement sur la richesse en formation, d'où gêne constante à l'industrie sacrifiée en quelque sorte à la finance et chômage.

La méthode française, au contraire, — même avec une taxation sévère — ayant consisté en un prélèvement fait une fois pour toutes, sur la richesse acquise, ne paralyse pas la production et ceci explique — avec la pratique de l'épargne, vertu bien française — la prospérité actuelle de l'industrie et l'absence de chômage en France.

C'est en comparant ces méthodes que le chancelier de l'Echiquier, M. Philip Snowden, a pu déclarer, l'autre jour, que "l'Angleterre serait sans doute dans une situation meilleure au point de vue économique si elle avait réduit sa dette des quatre cinquièmes."

Mais tirer de ces paroles, comme le fait le GLOBE, une insinuation contre la loyauté du gouvernement français en matière financière, est contraire aux faits comme à l'équité. La distinction essentielle entre la dette extérieure de la France et la dette intérieure, la première étant scrupuleusement maintenue à la valeur de l'or, l'autre étant seule affectée par la baisse du franc, est trop claire pour ne pas suffire à dissiper toute équivoque.

Il y a de ces esprits revêches et grinceux qui ne peuvent s'habituer à l'idée d'une France prospère, où l'or abonde parce que tout le monde travaille et épargne. Et pourtant, avant 1914, ne disait-on pas d'elle: "Créancière de tous les peuples et débitrice d'aucun"?

(Le Canada)

FETE LIBERALE

Samedi prochain, le 22 novembre, à 7.45 hrs. p. m., aura lieu la Fête de l'Inauguration du Club Libéral de St-Hyacinthe, aux salles du Club, au No. 175 1/2 rue Cascades. A cette occasion des orateurs éminents adresseront la parole. Il y aura orchestre, discours, tire, rafraichissements, boxe, vaudeville, chant, etc. Les billets sont en vente aux salles du Club. Tous les libéraux se feront un devoir rigoureux d'assister à cette réunion mémorable. Nous publierons de plus amples détails la semaine prochaine.

LISEZ LE CLAIROIR

NOTRE BOIS ET SON EMPLOI

LES PETITES INDUSTRIES FORESTIERES ET LES BOIS ETRANGERS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Nous donnons ci-après le résumé d'une conférence très intéressante prononcée lors du dernier Congrès d'automne de l'Union des Municipalités de la province de Québec à Trois-Rivières par M. G. Piché, Chef du Service Forestier de la Province de Québec. Nous nous proposons de la publier au long dans un prochain numéro. Voici le rapport succinct de cette conférence.

Il est nécessaire d'établir de petites industries à travers la province qui emploient des ouvriers qui n'aiment pas la culture du sol car cela fournit un marché local pour l'écoulement des denrées agricoles. En Europe c'est la coutume, les petites industries caractérisent les régions. En Amérique on commence à implanter les petites usines dans les villes et villages avoisinant les grands centres. La chose est commencée ici à Berthier (les allumettes) à Louiseville (les tissus de soie) à St-Hyacinthe (la tricoterie).

Le changement de moyens de communications (camion surtout) et la facilité d'obtenir partout l'énergie électrique à bon compte facilitent cette émigration des villes pour les municipalités rurales. Plusieurs industries et métiers ont disparu avec les changements économiques: l'auto a tué les métiers de charbon et de forgeron; ils se sont transformés bon gré mal gré en garagistes. Les moulins à vent, les navires en bois sont maintenant disparus pour toujours.

Le commerce du bois de sciage souffre aussi de la diminution des stocks forestiers disponibles vu l'épuisement des forêts privées et la concurrence des bois étrangers du littoral du Pacifique amenés par voie du Canal de Panama.

L'industrie du papier souffre également de la surproduction et cela affecte gravement nombre de municipalités où ces usines de pulpe ou de papier sont immobilisées ou travaillent seulement une partie du temps.

Il faut construire dorénavant de plus petites usines et revenir au système des petites industries du moins pour les produits dont la demande est faible ou limitée. Il y aurait lieu de produire ici tout ce que la forêt peut donner: plantes médicinales, gommes résines, semences forestières, atocas, bluts. Il faudrait que nos cultivateurs emploient leur morte saison pour fabriquer des manches d'outils, des meubles rustiques, des corbeilles et autres réceptifs en osier, fabriquer du charbon de bois avec les déchets des coupes, sculpter le bois.

L'Hon. M. Mercier, ministre des Terres & Forêts est très intéressé à cette question d'utilisation et ses officiers du Service forestier inspectent les gares pour suivre le mouvement des bois et la situation du marché et des diverses industries du bois. Québec n'a pas toute sa part et se doit de l'obtenir en établissant toutes les industries pour ouvrir ou transformer le bois en produits de valeur. Il faut créer des noyaux industriels dans nos campagnes pour retenir les ouvriers ruraux et les empêcher de s'expatrier.

L'Hon. M. Taschereau, premier ministre, s'intéresse à l'invasion des bois étrangers et il demande aux municipalités de réclamer l'emploi des bois du pays pour toutes leurs constructions afin de faire profiter les usines locales de cette aubaine.

Les bois étrangers ne valent pas les nôtres et c'est l'opinion générale des entrepreneurs, des menuisiers et des peintres. Il faut se protéger aussi contre l'invasion menaçante des bois russes et pour cela il faut qu'Ottawa prenne les mesures tarifaires voulues.

L'EVALUATION INDUSTRIELLE ET MUNICIPALE

Nous publions ci-dessous le texte d'une importante conférence prononcée par M. Emile Morin, officier en loi du Département des Affaires Municipales, lors du récent congrès d'automne de l'Union des Municipalités de la Province de Québec.

HISTORIQUE

Le travail d'évaluation industrielle tel que pratiqué aujourd'hui en Amérique date d'environ 30 ans.

Ce travail originellement devint une nécessité à la suite des règlements faits par les compagnies d'assurance-feu. De nombreux litiges à la suite d'un incendie étaient chose commune il y a quelques années, et les compagnies d'assurance furent souvent forcées par décision de la Cour à payer des montants de dommage qu'elles considéraient excessifs, en rapport avec les temps et conditions de leurs polices, leurs clients ne connaissant que très peu leurs assurances. Des clauses d'arbitrage dans les polices introduites par la suite n'ont pu remédier à cette situation. Bien rarement, les propriétaires d'une industrie avaient à leur disposition un inventaire itemisé sur leur propriété, et les valeurs se rattachant à chaque item étaient encore plus rares.

C'est alors qu'il fut essayé un travail d'évaluation avant l'incendie pour déterminer le montant d'assurance qu'un client devait porter raisonnablement, et, en plus, afin de faciliter la preuve de perte en cas de destruction. On reconnut alors qu'une évaluation faite par un tiers-parti désintéressé et compétent devenait un témoignage efficace en cas de perte, plus utile qu'une évaluation faite par la compagnie d'assurance ou bien par leurs clients. Des rapports d'évaluation furent préparés montrant les coûts de remplacement d'une propriété indépendamment de l'âge ou des conditions de cette propriété.

Par la suite, les compagnies d'assurance ont introduit dans leurs polices qu'un règlement devait être fait, non pas sur le coût de remplacement, mais plutôt sur la valeur actuelle, c'est-à-dire le coût de remplacement moins dépréciation, dû à usage ou tout autre facteur.

De nos jours, l'utilité d'un tel rapport devint une nécessité et la plupart des compagnies industrielles ont recours à des spécialistes afin de déterminer la valeur de leur établissement, et périodiquement, ont

Suite à la page 8

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

CE PAUVRE THEODORE!

Le Complet

Il y a des gens qui naissent ve-nards, et il y en a d'autres qui naissent... tout le contraire.

Théodore est un de ceux-là. Il est né avec un nez trop gros dans une figure trop mince, et une bouche trop grande sur un menton trop court; ses jambes trop longues ont des pieds trop larges, etc., etc...

Le pire c'est que son cerveau est aussi disproportionné que le reste de sa personne. Il est sûrement incomplet. Aussi quand il veut entreprendre quelque chose, c'est toute une affaire.

Un matin, il est allé dans les magasins se choisir un costume. Il a passé trois heures à essayer des complets. L'un était trop court de jambes, l'autre pas assez long de manches, un autre trop étroit de la poitrine. Enfin, il s'est décidé à en prendre un trop large d'é-paules, qu'il a payé 350 francs.

—C'est une occasion, lui a as-suré le vendeur. "Pure laine, monsieur. A ce prix-là, n'importe où, vous n'auriez que du coton."

Le dimanche suivant, Théodore va à la réunion des Sculpteurs sur fromage. Arrivé dans la salle, il est aussitôt entouré par ses amis:

—Mon Dieu! que tu es beau, Théodore! où as-tu "déroché" ça?

Tourne un peu, qu'on te voie!

Et l'on fait virer Théodore, qui, rouge d'orgueil se tient raide comme une gravure de mode.

Des rires étouffés se font enten-dre.

—Eh bien, que pensez-vous? fait Théodore.

—C'est magnifique!

—Et pas cher!

Et les rires de redoubler.

"Comment le savent-ils?" se dit Théodore.

En sortant de là, il va voir sa tante. Elle a invité des amis. On présente le jeune homme dans son beau costume. Pendant qu'il fait le tour du salon, des rires malicieux fusent de toutes les petites bouches de ces demoiselles, et des sifflements discrets de celles, un peu moins petites, de ces messieurs. Théodore entend:

—Il est chic!

—Et pas cher!

"Que diable veulent-ils dire?" pense le pauvre garçon. "Les ven-deurs m'ont assuré que c'était de bonne qualité. Serait-il possible qu'ils m'aient menti et que mon complet ait l'air "bon marché"?"

Le soir, Théodore va chez un an-cien camarade de collège.

Là, même histoire.
—Mon vieux, comme tu es beau!
—C'est épatant!
—Surtout pour le prix.
—Ah! ça! fait Théodore, que si-gnifient ces...
Tout simplement, reprend l'ami, étouffant de rire, que pour 350 francs on n'en trouve pas souvent de pareil. Combien te donne la mai-son pour lui faire de la réclame?
—Hein...? Qui vous a dit que je l'avais payé ce prix-là?
—C'est écrit sur ton dos! fait l'autre, en tirant l'étiquette que l'in-fortuné Théodore, dans sa hâte de s'habiller de neuf, avait laissé pen-dre derrière lui.

J. ROSELY.

LE TRAITEMENT

Dans plusieurs cas, les dépenses que nous faisons pour le traitement sont inutiles, car, grâce à la scien-ce, nous pouvons réussir à prévenir un grand nombre de maladies.

La maladie réclame toujours le traitement. Quand une personne tombe malade d'une maladie aiguë, il n'est plus temps de songer, à la prévention. Le traitement n'est pré-ventif que lorsqu'il est donné au début, avant que la maladie pren-ne un caractère grave et lorsqu'il est encore temps d'en enrayer le progrès.

Dans presque tous les cas où un simple malaise devient un état grave, on aurait pu en arrêter le progrès par le traitement convena-ble dès le début des symptômes.

Une pratique qu'il faut toujours condamner est celle qui pousse un malade à se soigner lui-même au lieu d'avoir recours à son médecin. Personne autre qu'un médecin ne devrait même essayer de faire un diagnostic, aussi quand on ob-serve des symptômes de maladies, s'ils semblent graves ou non, il faut se hâter d'appeler son méde-cin.

Le médecin expérimenté a be-soin de tout son savoir pour éta-blir un diagnostic sur les symptô-mes que présente un malade et pour instituer le traitement nécessaire. L'ordonnance d'un traitement cher-che toujours à enlever la cause des symptômes. La personne qui souf-fre de ce qu'elle appelle "une petite indigestion" ou autre malaise ne doit pas croire qu'elle est en état de constater elle-même ce qui en est la cause et prendre quelque re-mède qui a fait du bien à une de ses connaissances, mais qui, cepen-dant, pourrait faire du tort à elle. Ce qu'elle doit faire c'est de con-sulter son médecin. Le malaise

qu'elle éprouve peut bien être l'a-vant-coureur d'une maladie grave, mais ce n'est que le médecin qui puisse le dire. Cependant, nous en-tendons dire de tous côtés: "Je ne me sens pas assez mal pour faire venir le médecin".

Evidemment, tous les malaises ne sont pas des maladies graves, mais ils peuvent bien être le com-mencement de complications mal-heureuses du côté du cœur, des reins ou d'autres organes qui cau-sent tant de décès prématurés et que le diagnostic précoce aurait pu prévenir.

On ne peut pas répéter trop sou-vent que le traitement précoce des malaises apparemment légers peut prévenir bien des maladies graves. Dans la plupart des cas, ces malai-ses ne prendraient pas un carac-tère grave et pourraient même être guéris si un traitement approprié avait été institué dès le début, mé-mes avant l'apparition de ce que l'on appelle les symptômes.

Ce traitement approprié ne peut être appliqué que si le médecin a été consulté régulièrement et a pu en reconnaître la nécessité à la sui-te d'un examen complet. Cet exa-men s'adresse à tous; tous nous de-vons nous faire examiner réguliè-rement par notre médecin pour voir si nous n'avons pas besoin de sui-ivre quelque traitement et pour nous conserver en santé.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Asso-ciation Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

SECURITE ET DESARMEMENT

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que les colonnes fonda-mentales de l'édifice de la paix doivent être la sécurité, l'arbitrage et le désarmement.

Mais tandis que les Français di-sent: "Sécurité d'abord, puis désar-mement", d'autres affirment: "Non, désarmement d'abord, et la sécurité sera, du même coup, assu-rée".

Il nous semble difficile de ne pas admettre que la formule fran-çaise soit la seule qui présente, pour la paix, de sérieuses garanties.

A l'heure actuelle, le rôle des armées nationales, pour les pays qui ne poursuivent aucun dessein agressif, n'est-il pas de les défen-dre, le cas échéant, contre toute menace extérieure? Dès lors, il est logique que, si l'on réduit considé-rablement ces armées, on les rem-plice par d'autres garanties.

Mais, par ailleurs, c'est une er-reur de croire qu'il suffise de désarmer les nations pour que le monde vive en sécurité.

Certes, des armements considé-rables sont toujours dangereux. Ils peuvent être comparés aux barils de poudre entre lesquels il serait imprudent de se promener en fai-sant craquer des allumettes. Une étincelle, en effet, peut provoquer l'explosion, et, dans le monde diplo-matique l'étincelle peut n'être qu'un minuscule incident.

Mais il reste que, même militai-rement désarmées, les nations pour-raient encore se menacer, et mé-mes se faire la guerre. Est-il donc indispensable d'avoir des fusils et des canons pour se battre? L'His-toire répond par la négative. Quand on se représente, d'ailleurs, ce que serait une guerre de l'avenir, où l'aviation et la chimie joueraient probablement un rôle important et décisif, on ne se convainc que trop facilement, hélas! que des nations même désarmées peuvent se faire la guerre, — une guerre plus atro-ce que celle de 1914-1918.

Donc, à n'en pas douter, ce qu'il faut organiser d'abord, c'est la sé-curité. Le désarmement doit, cer-tes, venir ensuite, mais il ne peut venir qu'ensuite.

Or, il y a encore beaucoup à faire pour que la sécurité interna-tionale soit garantie. On a com-mencé à s'engager dans les voies de l'arbitrage international, mais il s'en faut qu'on ait atteint le but. Quel est-il? Le règlement obliga-toire, par l'arbitrage, de tous les différends internationaux quels qu'ils soient.

Et lors même l'on aura atteint le but, pourrions-nous considérer que la sécurité est suffisamment garantie? Non, il faudra, que des sanctions nettes soient prévues, pour appuyer, s'il est nécessaire, les décisions arbitrales.

Nous souhaitons que, contre ces décisions, nul ne s'insurge jamais.

T'a pas ?



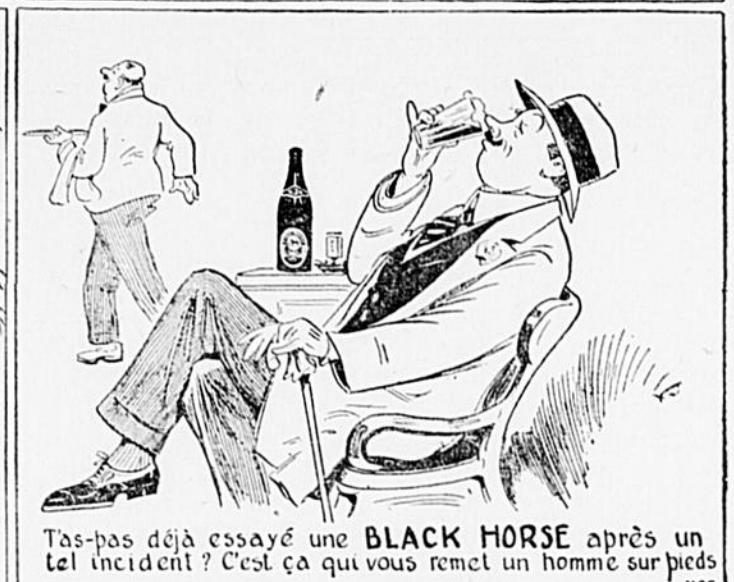
Tas-pas déjà rentré dans un magasin pour l'acheter une paire de chaussures —



Et qui ne peuvent s'empêcher de réprimer un sourire à la vue de l'on, gros oriel, sortant saillamment du bout de son nez —

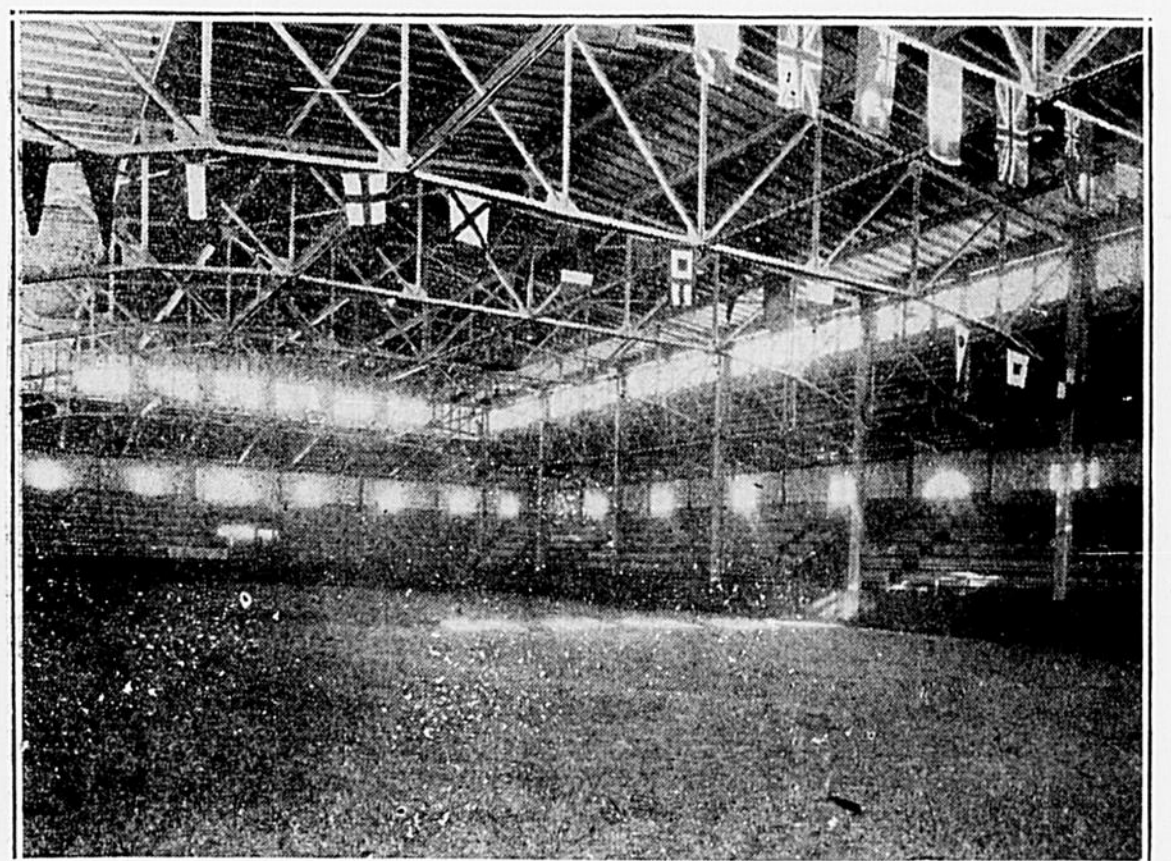


Et comme tu commences à délayer les vieux souliers, tu constates que tu as devant toi deux jolies femmes qui t'observent —



Tas-pas déjà essayé une BLACK HORSE après un tel incident? C'est ça qui vous remet un homme sur pieds —

dites simplement-
"Bière Black Horse Dawes
Ta pas essayé la Kingsbeer
s.v.p."!



Vue intérieure de l'ARENA DE SHERBROOKE où ont été prononcés le mercredi, 12 au soir, de très importants discours par l'Honorable Monsieur L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, par l'Honorable Monsieur J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec et par l'Honorable Monsieur Robert Weir, Ministre Fédéral de l'Agriculture.

MEME CELUI-LA...

On le nommait Phonse. Avec sa femme et de nombreux enfants, il habitait un lot boisé, accroché aux flancs d'une des montagnes de la Matapédia.

Tout le monde le prenait pour un simple d'esprit.

Il était pauvre, pauvre à faire pitié.

Jusque tard à l'automne, les en-fants devaient courir pieds nus.

Ils ne mangèrent pas toujours à leur faim.

Et plus d'une fois, sans doute, Phonse et sa femme se couchèrent avec un appétit inassouvi.

Elle était vaillante. Il travail-lait comme un de ces êtres qui, gauches, affamés trop souvent, ne semblent pas avoir la force phy-sique et l'intelligence pratique né-cessaire pour une bonne journée de travail, payante.

On le disait trop simple pour faire de grosses entreprises de chantier.

Il n'osait même pas en entre-prendre de petites à son compte.

Chaque hiver, cependant, il trou-vait moyen de couper un peu de bois sur son lot et de le vendre.

Au printemps il se mettait à fai-re de la terre neuve.

Et, petit à petit, l'étendue de la partie cultivée de son lot s'agran-disait.

Les années passèrent. Les en-fants de Phonse grandirent. Il con-tinuait son petit train de vie.

D'autres, les intelligents, les gros travailleurs qui mangeaient à leur soul tous les repas, se lancè-rent dans les chantiers, pour deve-nir riches vite et établir leurs en-fants, comme des messieurs, au vil-lage.

Pour la plus grande partie, ces génies des affaires agricoles et fo-restières sont ruinés, irrémédia-blement ruinés.

On les rencontre aux alentours des gares, dans les villages, cher-chant une "jobb", songeant tou-jours à faire chanter.

Il ne leur vient même plus à l'i-dée que sur une terre on peut vi-vre à l'aise, quand on a l'intelli-gence de la bien cultiver.

Phonse n'a pas fait de ces en-treprises. Ce n'est pas un cultiva-teur modèle. Mais il s'est logé une bonne maison. Il vit sur sa terre. Il a établi trois de ses garçons.

Et, dans les pays, on est tou-jours d'opinion que Phonse est un simple d'esprit.

On ne voudrait pas prendre con-seil de lui, ni suivre son exemple.

Et phonse continue d'établir ses enfants.

J. E. Laforce.

Les risques.

Le richard. — Qu'est-ce qui me dit que vous n'épousez pas ma fille pour mon argent?

L'Amoureux. — Nous courrons chacun une chance monsieur. Qu'est-ce qui me dit que vous ne fe-rez pas faillite dans six mois?

Du tic au tac

La petite Jeanne se dispute avec son frère; on en vient aux gros mots:

—Va-t-en voyou! lui erie-t-elle en colère.

Paul, indigné répond dignement: —Tais-toi veyelle!

Le fermier. — Ma femme m'ai-me et elle aime mon cheval.

L'ami. — Oui, elle aime tout ce qu'elle peut conduire.

Le patron. — J'apprends que vous êtes allé à la partie de bal-le, hier. Vous m'aviez demandé congé en me disant:

"J'aimerais aller à l'enterrement de ma belle-mère".

L'employé. — J'aurais certaine-ment beaucoup aimé y aller...

la Côte Canadienne du Pacifique et la CALIFORNIE



Suivez l'été. Allez vers ces côtes en-solées qui font fuir l'hiver et ses frimas, où le bruissement des feuil-les forme une douce musique. Auto, golf, yacht, les scènes reposantes et les amusements de Vancouver et Victoria que vient de réunir le nouveau service maritime triangulaire du Ca-nadien National. Ou bien, allez chercher vers le sud les charmes in-comparables de la Californie enso-leillée.

Renseignements complets auprès de tous agents du Canadien National.

CANADIEN NATIONAL

COLONNES FEMININES

LE SOUVENIR

Lorsque tombe la nuit, si l'on frappe à la porte
Et si ton cœur est triste, il faut aller ouvrir;
C'est peut-être l'espoir que le destin t'apporte;
Mais la nuit est tombée... Oh! c'est le souvenir.

Le souvenir s'en vient avec sa barbe grise
Sans qu'on l'ait appelé, sans qu'on sache pourquoi
Il revient ce vieil hôte en lequel on eut foi.
Et qu'on aime à revoir toujours, quoi qu'on en dise.

Il s'assied près du feu, puis il parle tout bas,
Sur un rythme attristé, de très anciennes choses;
Puis il compte, perdu dans ses rêves moroses,
Le nombre des absents... qui ne reviendront pas.

Mais brusquement, tout près, il entend sonner l'heure.
D'un seul geste il se lève et dans l'ombre repart...
Oui! mais il reviendra, plus tard, encore plus tard,
Plus lassé, plus meurtri, le vieil hôte qui pleure!

Lionel MASTORY

LA MODE

C'est une vérité indéniable: la mode d'aujourd'hui puise dans le passé quelques-unes de ses inspirations les plus récentes. Et, ce passé, il n'est pas très éloigné. Il date de trente à cinquante ans environ, de ces jours d'avant guerre qui semblent tout à la fois si loins et si proches.

Le retour aux gants, aux mouchoirs de parure, est un fait acquis. Fait acquis encore que la mode des jupes du soir si longues qu'elles évoquent la traine, que celle des petits manteaux courts bordés de fourrure, drapés parfois à l'image de l'ancienne "visite". Fait acquis encore que la vogue de la blouse, du boléro, de la berthe, du collet, qui firent nos équerres d'il y a quelque trente ans.

Ces séductions tout à coup sorties de leurs oubliettes nous apparaissent inédites. Au contact de la ligne actuelle, elles ont un charme très différent, qui tient sans doute à la façon dont se découpe la silhouette 1930, à ses gestes nouveaux, à son allure plus désinvolte. La mode qui vient n'a rien du "vieux rajeuni", elle garde sa personnalité malgré ses emprunts à la mode qui fut.

Les mouchoirs. — La voici dans ce petit détail charmant du mouchoir, de ce carré souple que les belles dames de jadis portaient précieusement à la main. Ce n'est plus le classique carré de linon brodé, encadré de valenciennes, dont on connaissait la valeur et le prix; mais un rien, un chiffon de linon de couleur, noué parfois autour du poignet et que l'on porte négligemment. La haute couture s'est emparée de ce détail de la toilette et, quelquefois, s'est plu à les harmoniser à une robe. C'est ainsi que V... nous offre des mouchoirs en mousseline de deux tons de bleu, ou mélangés de tissu fleuri; que L... nous présente des mouchoirs en forme d'éventail, faits de bandes festonnées en mousseline rose et en mousseline brune et que W... se sert de ce mouchoir comme ornement de sac. Sur un sac en moire blanche avec initiales en maracassite, il découpe une boutonnière au revers, et c'est dans cette boutonnière qu'il fait glisser un mouchoir de mousseline et dentelle blanche retombant en angle au-dessous du bord.

Avec les toilettes courantes, mouchoir en foulard harmonisé au fichu, à l'écharpe, à la cravate, ou assorti au col et au revers de linon clair formant parure au corsage. Et voici comment cet ancien et banal carré de linon et de toile nous arrive, aujourd'hui, si rajeuni et si transformé, qu'il nous semble objet tout neuf.

Que de charmantes fantaisies donnent à l'ancienne blouse esprit tout nouveau! — Nos couturiers se sont ingénies à modifier le genre de la blouse par un détail, un rien, une petite idée inédite, qui lui donne une note caractéristique, et ils ont trouvé... Ils ont trouvé cette coquette charmante de rappeler au chapeau un peu de la couleur, de la garniture du costume, pour faire un décor agréable qui tranche dans la sévérité d'un tailleur. S... nous donne une blouse en crêpe rose avec jours à la main, qu'il accom-

pagne d'un chapeau de velours noir décoré d'un noeud en gros grain rose.

L'idée est à retenir, de même que celle de cette blouse en velours chiffon bleu à dessins imprimés, qu'accompagne une capeline de feutre doublée à la passe d'un tendu de velours chiffon semblable à la blouse.

S... à cette fantaisie fort amusante de la blouse-combinaison. Elle consiste en une blouse en jersey de soie rose pâle, se continuant sous la jupe en combinaison rose pâle. Voilà une simplification qui nous sera fort utile en voyage. Si nous poursuivons ainsi ce système de réduction vestimentaire, une mallette nous suffira bientôt pour contenir tout notre trousseau comprenant linge et robes. La blouse faisant corps avec la robe constitue aussi un des détails intéressants de la mode moderne.

Pour la demi-saison, une robe en lainage bois à dessins formant écosse. La jupe tailleur est plate, à plis ronds sur le devant, avec un empiècement plat; elle boutonne sur le côté; la ceinture est en lainage, prenant bien la taille et se montant à une blouse en crêpe bois à pois blancs. Cette blouse est décolletée en carré et se boutonne sur l'épaule gauche. Par-dessus se passe une jaquette en lainage, fermant par des boutons en corne noisette. Le col est fait d'une écharpe en lainage doublée du tissu de la blouse.

LE COUVERT ELEGANT

Une maîtresse de maison tient à ce que l'heure des repas groupe famille et amis autour d'une table avenante; l'élégance du couvert lui tient à cœur, et c'est en effet une des plus jolies manières de renouveler le charme d'un intérieur.

Le déjeuner du matin sera servi à la salle à manger, ou plus simplement, dans un coin de la galerie, de la chambre à coucher, voire dans la salle de bains. Les napperons de toile à damiers, les grosses broderies de cotons perlés de teintes vives sont tout indiqués pour cette heure matinale. Au milieu de la table, quelques fleurs dans un vase rustique, une corbeille de fruits compléteront le décor.

Si nous sommes à la campagne nous aurons plaisir à prendre nos repas dehors ou sous la veranda. Ayant soin alors de donner au service, à la table et aux meubles, ce cachet campagnard qui s'accorde bien avec le lieu et l'époque. Sur des meubles de rotin jaune, vert et blanc posons une nappe ou des napperons de toile basque aux larges rayures de couleur; des faïences bretonnes ou normandes, des gaies écuelles, d'amusants pichets garniront notre table. C'est là aussi que les services alsaciens, faïence et verrerie, aux tons si vifs, égayés de types pittoresques dessinés par le maître Hans pour ses amis des Annales, seront d'un bel et amusant effet.

L'hiver nous ramène en ville. Les déjeuners et les dîners que nous donnons alors réclament un décor plus précieux. Une nappe de fine toile blanche, rose pâle ou bleu pâle, garnie d'entre-deux de filet,

PROFITEZ



De cette occasion exceptionnelle pour vous procurer un radio

Vous en tirerez des divertissements sans fin

Ne faites qu'un petit paiement comptant

Westinghouse No. 80

\$185 (\$10 comptant)

Westinghouse No. 99

\$225 (\$15 comptant)

Westinghouse No. 110

\$275 (\$20 comptant)

Westinghouse No. 120

Combinaison

\$385 (\$25 comptant)

La balance, (avec les frais minimes d'intérêt) répartie sur une période de douze mois.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Une *Dow* ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

d'incrustations de Venise, couvrira la table. En son milieu nous posons un miroir plat biseauté ou un plateau de laque peint qui supporte un vase de fleurs ou quel que bibelot. Les navires de cristal sont très à la mode en ce moment. Si nous avons dans nos buffets de jolies pièces de porcelaine, c'est le cas de nous en servir, sinon, nous trouverons des céramiques décorées de verre métallisé qui sont ravissantes.

Et sur cette table élégamment dressée, il faut une orfèvrerie impeccable; les couverts modernes que la maison Christoffe vient de créer pour nos lecteurs complèteront heureusement, par leur sobriété et fine élégance, un ensemble harmonieux.

IL FAUT TOUJOURS MEUBLER AVEC SOIN

On entend souvent répéter qu'il est inutile de soigner l'ameublement d'une maison tant que les enfants sont jeunes et que leur turbulence expose les meubles à de constants dégâts. C'est se condamner sans bien peser ses raisons à n'avoir pendant plusieurs années, qu'un intérieur aimable et à rendre peu attrayant son foyer. C'est de plus priver les enfants d'un excellent moyen d'éducation. Les images gravées dans leurs jeunes têtes y subsistent avec une per-

sistance moins frappante dans un autre âge. Admises sans l'intervention de la raison, ces premières impressions agissent sur le développement de leur personnalité à la manière des tout premiers principes sur lesquels on table sans vérifier leurs titres. Le sentiment d'ordre, de propreté et de méthodique disposition qui s'attache à l'ameublement bien choisi et bien rangé dans les différentes pièces de la maison est un sentiment que l'on doit développer dans les jeunes esprits.

On se tromperait d'ailleurs d'affirmer d'une manière absolue que la somme consacrée à une prudente acquisition d'un ameublement est placée à fonds perdu. Par un choix attentif et avisé il est possible de trouver un bois qui résiste mieux que d'autre aux violences des jeux d'enfants. Le capitonnage peut être également assorti à la qualité du bois et par la solidité des tissus, la convenance de la couleur et ces ornements, une ménagère habile pourra accommoder les exigences du bon goût, de la beauté et l'intérêt des enfants eux-mêmes au besoin de détente violente et de bruit dont ils sont assaillis. Une excellente leçon de chose, des tableaux vivants et bien vifs de ce qu'ils doivent retenir, leur sont ainsi livrés tous les jours.

Essayez une annonce dans notre Journal, ça paye!

LES VIEUX JOURNAUX SOUS LE TAPIS

Au lieu de placer sous vos carpettes et vos moquettes de la coûteuse thibande ou de feutre, plus coûteux encore, disposez plusieurs épaisseurs de journaux. Ils seront doux aux pieds, chauds et parfaits.

AVEC UNE CARCASSE D'ABAT-JOUR

... que vous recouvrirez de filet de couleur, vous ferez une cloche pour préserver des mouches les fruits ou les desserts. Cette cloche portera à son sommet un noeud papillon ou une fleur. Posée sur la desserte, elle aura sa gentillesse et ne sera pas laide à voir.

ASSIETTES DE FLEURS

Tout le monde n'a pas des coupes et des vases de cristal à poser au centre de la table pour y augurer un ornement. Mais, avec une assiette creuse, on peut remplacer ces jolis objets. On place dans l'assiette un carton perforé ayant les dimensions du centre, mais un peu plus large. Dans l'assiette on met de l'eau. Des fleurs à tiges courtes sont disposées sur l'assiette ainsi garnie, les tiges étant retenues dans les trous du carton.

On peut de la sorte composer des dessins avec les fleurs, d'après les trous faits à l'avance dans le disque de carton.

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGE-ROD & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or-gandis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.



UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

POURQUOI

l'on doit se servir du

CHARBON DE TOURBE

PARCE qu'il s'allume rapidement, brûle librement et donne une chaleur prompt et intense.

PARCE qu'il élimine le sciage et le fendage.

PARCE qu'il coûte peu, environ 50 pour cent du coût du bois.

— PRIX: —

80 pieds cubes \$6.50
(Correspondant à 1 tonne)

160 pieds cubes \$12.50
(Correspondant à 2 tonnes)

LA CIE DE TOURBE HYDRAULIQUE LIMITÉE

9 rue St-Denis, Tél. 98 St-Hyacinthe.

Brûlez un Combustible Local et Economisez sur votre Chauffage



GRATIS

Nouveau service à dîner (semi-porcelaine) 97 morceaux, valeur \$30.00, donné GRATUITS avec le

THE et CAFE MIKADO

ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE VALEUR DE 30c.

Mellieur que tout autre thé et café du même prix.

Noir - 65c. lb.
Japon & Café - 70c. lb.
GLOBE TEA CO. MONTREAL

En vente partout, demandez-le à votre fournisseur.

AVEC DES COUPONS DE CRE-TONNE

Que vous choisirez à floraisons importantes et joliment nuancées, vous pourrez composer de jolis coussins, des parures de tapis de table. Sur le plus simple tissu de coloris agréable et de fond uni, vous appliquerez les motifs fleuris de la cretonne. Vous découperez un à



ABREGEZ

... LE LAVAGE*

En évitant entièrement de passer le linge au bleu et puis de le retordre, vous réduisez les 6 opérations du lavage à 4, et la besogne s'abrége d'un tiers. De plus, sans guère le frotter le linge vient d'une blancheur éblouissante. Voilà ce que font les Flocons Mack's NO-RUB.

*pour environ

3c.

MACK'S LAUNDRY SPECIALTY CO. ALMONTY, CANADA

un ces motifs et en ferez une ornementation dans les quatre coins. Chaque motif sera serti d'un point de Boulogne exécuté à la grosse laine. L'effet charmant vous causera une surprise.

NOTES LOCALES

LE REV. P. GILLET

Au Patronage

C'est mardi soir prochain, le 18 du mois courant, à 8 hrs, que le Révérendissime Père Marie-Stanislas Gillet, O. P., Maître-Général de l'Ordre des Dominicains, donnera sous les auspices des Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe, une conférence très intéressante au Patronage St-Vincent de Paul, de cette ville.

Monsieur Jean Bruchési, de Montréal, écrivait récemment un article si charmant au sujet du Révérendissime Père Gillet, que nous ne pouvons résister de procurer à nos lecteurs l'avant-goût d'entendre le 78e successeur de St-Dominique en mettant sous leurs yeux cet article dû à la plume élégante de M. Jean Bruchési et qui a paru dans le "Canada", mardi dernier.

NOTRE HÔTE, LE PÈRE GILLET

Interrompant la visite des maisons de son Ordre, qui sont aux États-Unis, le Révérendissime Père Marie, Stanislas, Martin Gillet, 78e successeur de saint Dominique, est venu respirer un peu d'air de France et, en bon Français aussi, j'imagine, boire un petit verre de soleil dans cette vieille province où il a déjà retrouvé quelques traits de sa muse natale. Depuis qu'il est parmi nous, — une seconde fois — pour notre plus grande joie et notre profit, il ne cesse de parler. Hier, c'était à Ottawa, à Rigaud, à Notre-Dame de Grâce, au Cerele Universitaire, à Saint-Sulpice. Demain, la population des Trois-Rivières l'applaudira sans réserve, puis nos amis de Québec, dont l'esprit traditionnel s'étonnera, prendra plaisir à ce que de la hardiesse ce qui est le bon sens même. Après qu'il le général des Dominicains rentrera dans le pays des "scènes de la vie future" et gagnera la lointaine Californie que Robert Choquette appelle "le pays de l'éternelle saison". L'un de ces jours prochains, qui sait? on le verra peut-être devant la fontaine du Salto de Agua au pays des sombrero.

Oserai-je décrire ici le physique d'un si auguste personnage qu'il me fut donné de rencontrer aux beaux jours de ma vie parisienne? La mémoire reste fidèle. Ce fut d'abord à la table de cet agréable M. Firmin Roz. Louis Bertrand et Henry Bordeaux parlaient de Valléry. Victor Giraud et le Père Gillet étaient voisins. Une autre fois, sous les auspices de la *Revue des Jeunes* et sur l'initiative de Robert Garrie, le bâtonnier Fourcade racontait ses émotions de voyageur au Canada français. Le Père Gillet était là, tout à côté de Léon Béard qui s'était fait, peu auparavant, à la Chambre française, l'éloquent champion des humanités grec-latines. Une autre fois, le provincial des Dominicains de Paris avait parlé de la charité, à une séance de la Semaine sociale de 1928, en termes que n'avait pas voulu comprendre certain rédacteur de *Figaro*.

L'homme n'a pas changé en si peu de temps. Même tête forte, mêmes cheveux très bruns qui proclament la jeunesse physique. Des yeux petits, pleins de vivacité et de malice, par quoi l'on reconnaît sans peine le type Meusien si joliment campé par André Theuriot: "D'homme narquois, il ne manque ni de verve, ni d'esprit — un esprit juste et railleur, ayant la vivacité et le gai sifflet des merles de nos taillis." Les mains sont petites, potelées, comme on en voit sur certaines toiles du moyen âge.

Orateur? Le Père rappelait, l'autre soir, devant les paroissiens de Notre-Dame de Grâce, avides de l'écouter, le mot célèbre de Pascal: "La véritable éloquence se moque de l'éloquence". Et voilà sans doute pourquoi, avec des faits dont on ne voit tout d'abord que la banalité, avec des mots si simples, alignés en des phrases tellement dénuées de prétention que l'ombre même de l'effort nous échappe, le Père Gillet entraîne ses auditeurs sur les cimes, met à leur portée les vérités les plus profondes, répand

autour de sa personne une lumière et une chaleur bienfaisantes dont on a si souvent le désir sans pouvoir les trouver toujours.

La carrière du Révérendissime maître général des Dominicains est encore à la période des débuts puisqu'il y eut tout juste un an, le 21 septembre dernier, que les délégués des 33 provinces de l'Ordre de saint Dominique, assemblés en chapitre dans la Ville Eternelle, élisaient le provincial de France à la succession du P. Bonaventura Garcia de Paroës. Mais quelle richesse, quelle abondance dans cette carrière relativement courte du Père Martin Gillet, dans cette vie de saint Dominique dont s'honore le Canada français, le Père Lamarche, a résumé cette existence baignée de lumière. Professeur à Louvain, dans l'université qui fut, — grâce à Léon XIII assez heureux pour découvrir un Mercier — le berceau de la renaissance thomiste, c'est-à-dire de cette école de clarté dont notre siècle avait besoin, maître à l'Institut catholique de Paris, puis au Saulchoir, devenu au lendemain de la guerre le directeur de la *Revue des Jeunes*, le Père Gillet a su se pencher sur son époque et la comprendre. Dans son cerveau magnifiquement équilibré, que ne cesse d'enrichir l'observation continue des faits de chaque jour, il trouve d'abord la matière de ces beaux livres consacrés à la sociologie et à l'éducation des jeunes gens: *Religion et pédagogie*, *L'Eglise et la famille*, *La doctrine de vie*, *L'éducation du caractère*, etc. Il a touché le mal dont souffre notre siècle, ce siècle où l'on a si grande peur de l'idée. A l'heure où, après vingt-deux ans, son frère en religion, l'illustre Père Janvier descendait de la chaire de Notre-Dame, ayant, comme l'écrivit si bien Georges Goyau, convoqué "le treizième siècle taxé d'obscurantisme, pour délaier et redresser la pensée tâtouante du dix-neuvième", le Père Gillet offrait à tous les intellectuels cette édition de poche de la Somme thomiste dont le Père Lamarche a fait le juste écho dans *Notre vie canadienne*. Pour mettre à la portée du plus grand nombre l'oeuvre magistrale de saint Thomas, synthèse de toutes les réponses que cherche l'angoisse humaine le P. Gillet s'est fait l'inspirateur et le guide de cette entreprise nécessaire. Ce n'est pas son moindre titre de gloire. Mais il en est un autre qui a fait du Révérendissime Père le protecteur et l'ami des artistes.

La renaissance catholique dans les milieux intellectuels et artistiques de France n'est pas un vain mot. Chaque jour nous en rapporte des preuves nouvelles. L'Union catholique du théâtre fondée en 1927 par quelques artistes parisiens, que soutenait, encourageait, poussait le Père Gillet, est peut-être la plus touchante manifestation de cette renaissance. On sait que, chaque dimanche depuis novembre 1927, les professionnels du spectacle, auteurs, compositeurs, artistes, artisans, vont entendre la messe dans la belle église du Saint-Sacrement, voisine du couvent des Dominicains, rue du Faubourg Saint-Honoré. Ils sont aujourd'hui plus de sept cents; et cette messe dominicale, si émouvante, n'est qu'un aspect d'une oeuvre admirable dont le moindre petit fait arrache les larmes des yeux. Bossuet ne maudirait plus Molière; et à combien d'artistes ne s'applique pas désormais le mot de Veillat: "Il s'accroche aux franges du manteau de Jésus et, roulé par les passions et les enlacements de la terre il mourut le tenant dans ses mains."

Dans ce pays meusien, qui a donné tant de grandes âmes à l'Eglise, tant de héros à la patrie française, et où naquit le Père Gillet, il y a plus de cinquante ans, un mot a fait fortune: "plus penser que dire". Pour ne pas avoir parfois, comme Barbey d'Aurevilly, la tentation de "cracher sur son temps", il fait bon entendre et ap-

TRAVAUX MUNICIPAUX

Les travaux de la pose d'un tuyau d'égout pour recevoir l'eau des fossés des terres comprises dans le quadrilatère formé par la rue Héloïse, la rue Du Séminaire, le chemin de fer et la ligne de division entre les terres numéros 1091 et 1092 du cadastre de la Paroisse Notre-Dame sont commencés depuis mardi de cette semaine. Ce tuyau sera posé sur le côté nord-ouest de la rue Héloïse, à partir de la rue Larocque jusqu'à la rue de l'Ecole, et de là, sur la rue de l'Ecole, jusqu'à la rivière Yamaska; le diamètre de ce tuyau sera de 18 pouces entre la rue Larocque et la rue Després, de 24 pouces entre la rue Després et la rue Mercier, de 30 pouces entre la rue Mercier et la ligne de division entre les terres portant les numéros 1098 et 1092 du cadastre, 36 pouces de là à la rivière Yamaska. Ce tuyau sera posé à une profondeur souterraine de 4 pieds à son point de départ, à la rue Larocque et la pente sera de six pouces par cent pieds jusqu'à son débouché dans la rivière Yamaska.

Ces travaux coûteront approximativement \$19,000.00 et emploieront environ une centaine d'hommes. Lorsque les niveaux de l'eau et la température le permettront, les travaux du mur de soutènement le long de la rivière Yamaska et des lots numéros 353 et 355 et partie de 360, sur une longueur de 604 pds commenceront immédiatement. Ce mur sera fait en béton armé sur une assise de 6 pieds de largeur et s'élèvera à une hauteur de 9 pieds au-dessus du niveau des eaux moyennes. Il sera orné au sommet d'une balustrade en ciment et de lampadaires. Une somme de \$25,000 a été votée pour payer l'exécution de ces ouvrages et des travaux nécessaires pour établir une terrasse-promenade le long de ce mur, ainsi que pour les dédommagements à verser aux propriétaires, dont nous avons publié les noms dans notre dernier numéro, des lots ci-dessus nommés pour que permission soit accordée à la cité de s'en servir comme parc public.

FEU M. J. DESAUTELS

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs le décès d'un citoyen connu, M. Joseph Desautels, âgé de 54 ans et ancien propriétaire de la Crémérie de St-Hyacinthe. M. Desautels était malade depuis longtemps. Il laisse pour pleurer sa perte: outre son épouse, née Adolphe Courchesne; cinq fils: Clément, Jean-Michel, Paul, Maurice et Charles-Henri; deux filles: Marie-Ange et Pierrette. Trois frères lui survivent: MM. Ernest, Rodolphe et Armand, de Ste-Rosalie, et ses sœurs, Mmes Clément Lussier, née Adélina, Hector Birard, Albina, et Mlle Cécile Desautels de Ste-Rosalie.

Les funérailles ont lieu ce matin en l'église cathédrale de St-Hyacinthe.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

A LA CATHEDRALE

Dimanche prochain, le 16 de ce mois, la Chorale des hommes de la paroisse de la Cathédrale et celle chanteront le Sanctus et l'Agnus Dei de Lepage, à la messe de 10.15 hrs, en l'église cathédrale de cette ville.

procher un homme qui n'a pas peur de l'idée et dont chaque action, au lieu d'être un simple réflexe, est le prolongement d'une pensée. Il est beau de voir un Père Gillet nous montrer le danger en indiquant le remède, le sourire réconfortant aux lèvres.

On rapporte que l'ambassadeur de France à Rome remettant au Révérendissime Père Gillet, le ruban de la Légion d'Honneur, souffla au successeur de Saint-Dominique: "Faites attention mon Père... C'est une couleur qui déteint." Peut-être l'accident arrive-t-il sur certaines poitrines, mais pas sur celle d'un Père Gillet dont la robe blanche porte désormais une goutte de sang.

(Jean BRUCHESI.)

En la fête de saint Martin.

Le plan de la salle du Patronage est déposé à la Pharmacie Brodeur, ainsi que les billets de cette soirée inoubliable.

CRIMINELLEMENT RESPONSABLE

Un accident mortel est survenu jeudi, le 6 du mois courant, à 11 hrs du soir à la route du 7e rang de St-Dominique de Bagot, sur la route St-Hyacinthe-Richmond.

M. Joseph-Albert Roi, de St-François du Lac, comté d'Yamaska, venait chercher du travail à St-Hyacinthe. Il était dans la voiture de M. Dalvini Deslandes, de St-Dominique. Le cheval de M. Deslandes allait tranquillement lorsqu'il soudainement un camion venant en arrière de la voiture frappa violemment celle-ci. M. Deslandes fut projeté hors de la voiture et le camion fila s'en s'arrêter. M. Deslandes se leva tout étourdi. Il avait les membres endoloris et saisis son cheval par la bride. Le travail de la voiture était cassé. M. Deslandes se mit à la recherche de son compagnon qu'il trouva sans vie sur le bord du chemin. Il se rendit chez Monsieur Leclerc et lui dit qu'un accident venait d'arriver et que son compagnon de route avait probablement perdu la vie. Le docteur Donatien St-Pierre, natif de St-Pie et exerçant sa profession à St-Dominique, fut demandé en toute hâte sur les lieux de l'accident et il constata que la victime était morte d'une fracture de la crâne. La victime fut transportée à la morgue de St-Hyacinthe. Le même soir un camion Ford portant le permis No. F21936 fut trouvé abandonné dans le village St-Joseph, non loin du pont Barsalou. Son propriétaire, M. Aimé Roireault dit Laliberté, de St-Liboire, s'était évadé. Le Grand Comptable M. Ernest Benoit l'apprendit chez lui, à St-Liboire, dans sa demeure qui était fermée à clef. M. Aimé Roireault dit Laliberté était accompagné au moment de l'accident de M. Emile Beaupré, aussi de St-Liboire, et de Mme Edouard Beaulieu, de Sorel.

L'enquête au sujet de cet accident fut tenue vendredi par le docteur Charles-Edouard Auger, médecin-légiste du comté de Bagot pour le district de St-Hyacinthe. Les jurés du coroner étaient MM. Hornisdis St-Pierre, P. Claing, A. Délard Courchesne, Elzéar Brodeur, Arthur Lafleur et Gérard Brodeur. Le verdict des jurés a tenu M. Aimé Roireault dit Laliberté criminellement responsable de la mort de M. Joseph-Albert Roi. Un mandat fut aussitôt signé contre M. Laliberté qui fut arrêté immédiatement.

M. Laliberté comparaitra le même jour devant le magistrat de district Emile Marin qui a fixé l'enquête préliminaire à samedi, le 15 du mois courant. L'Hon. Juge Philémon Cousineau, de Montréal, remuait, mardi dernier, en liberté M. Roireault dit Laliberté moyennant un cautionnement de \$1000.

LE 21 NOVEMBRE

A la Présentation de Marie

A l'occasion de leur fête patronale, les Religieuses de la Présentation de Marie rappellent à leurs chères Anciennes que, ce jour-là comme par le passé, les portes de l'Alma Mater, à Saint-Hyacinthe, seront ouvertes toutes grandes pour les recevoir.

Done, invitation cordiale et chaleureuse. Et, nous l'espérons!... concours nombreux.

Programme du jour:

Grand-Messe solennelle 9h.
Dîner 12h.
Conférence du R. Père L. Lamarche, S. J. 3h.
Souper 5h.30
Procession en l'honneur de la Vierge du Temple et Bénédiction du Saint-Sacrement 7h.

LA SOCIÉTÉ ST-VINCENT DE PAUL

Visite Annuelle

Les membres de la Société St-Vincent de Paul de St-Hyacinthe, nommés par les directeurs de cette importante société de bienfaisance, passeront dans nos demeures dimanche prochain, le 16 du mois courant, après la grand-messe, pour recueillir les offrandes de la population afin de venir en aide aux familles indigentes, spécialement durant la rigoureuse saison hivernale. Comme la Société St-Vincent de Paul étudie déjà plusieurs cas d'une nécessité pressante et vu qu'elle a aussi reçu de nombreuses demandes, le public maskoutain, confiant dans sa générosité proverbiale, saura faire large la part du pauvre.

REJOISSANCES INAUGURALES

Au Club Libéral

N'oublions pas que la fête de l'inauguration du Club Libéral de St-Hyacinthe aura lieu aux salles du Club, (Ancienne salle Napo-léon), au No. 175 1/2 rue Casca-des, le samedi, 22 novembre courant.

Des invitations spéciales ont été envoyées aux sommités du parti libéral, tant au fédéral qu'au provincial. Nul doute que tous les libraux se feront un rigoureux devoir d'assister à cette réunion inoubliable en se procurant de bonne heure aux salles du Club des billets à 50 cts l'unité.

Il y aura en cette circonstance: diseurs, orchestre, tire, rafraichissements, chants, boxe, vaudeville, etc. Qu'on ne manque pas de faire diligence pour être certain d'avoir une bonne place le 22 novembre courant au Club Libéral.

LA NOUVELLE EGLISE DE GRANBY

Une foule nombreuse assistait dimanche dernier à la bénédiction de la pierre angulaire de l'église de la Ste-Famille, à Granby, par S. G. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le curé Edmond Decelles.

On remarquait dans l'assistance ecclésiastique: les chanoine Léon N. Pratte, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, et Frédéric Larocque, procureur à l'évêché; les abbés E. Pelletier, de Notre-Dame de Granby, Ernest Messier de Waterloo; P.-D. Darche, de St-Césaire; Alphonse Girard, Knowlton; A. Ménard, St-Joachim de Shefford; J.-G.-A. Phaneuf, Ste-Cécile de Milton; Wilfrid Guillelte, Ste-Brigitte; C.-D. Després, d'Abbotsford; A.-J. Paulhus, de West Shefford; Herman Hébert, Euclide Thérberge, Gaston Martel, Antonio Petit, Origène Berthiaume, J. Renaud, Médéric Lavallée, Victor Quintal et Etienne Cordeau.

L'église de la Ste-Famille sera probablement prête pour Noël. Le curé de la paroisse de Ste-Famille est M. l'abbé D.-H. Breton. La nouvelle église mesurera 90 pieds de largeur par 200 pieds de longueur et coûtera \$200,000.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

Le Conseil Municipal de la paroisse de St-Thomas d'Aquin, à sa séance ordinaire du 6 novembre, mil neuf cent trente, a adopté la résolution suivante:

Proposé par M. Euclide Riendeau, conseiller, secondé par M. Emmery Gauvin, que ce Conseil a appris avec regret le décès de M. Antoine Gervais, père de Monsieur Jean Gervais, Mairé de cette paroisse, et désire exprimer ses sympathies à Monsieur le Maire et à sa famille. Adopté à l'unanimité.

Il est aussi résolu à l'unanimité que copie de cette résolution devra être transmise à sa famille et aux journaux.

Copie conforme.

Signé: N. Daigneault,

Sec.-Trésorier.

P. S. Feu M. Antoine Gervais était l'un des membres du premier Conseil Municipal qui a été formé en cette paroisse, lors de son érection en municipalité civile.

LE CHOMAGE

Les constables de St-Hyacinthe viennent de terminer le recensement des chômeurs dans les limites de notre cité. Il y a 574 chômeurs, dont 452 pères de famille et soutiens de famille et 122 non soutiens de famille. D'après le recensement de l'an dernier la population de St-Hyacinthe atteignait le chiffre de 13300. Dans le nombre des chômeurs, les personnes qui travaillaient 2 jours par semaine furent incluses comme sans-travail. Ce qui donnerait un pourcentage de 4.36% au point de vue du chômage, soit 1 par 23 personnes environ.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Les chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe fêteront la Ste-Catherine lundi prochain, le 24 du mois courant, aux salles du club local. On s'attend à une large assistance et les membres pourront se procurer des billets à la Pharmacie Brodeur, de cette ville. Que les membres n'oublient pas la date du 24 novembre au soir.

LES COURS DE SOLFÈGE

Les élèves des cours de solfège sont de plus en plus enchantés de l'intérêt croissant des leçons qui sont données gratuitement sous la auspices du gouvernement provincial à la salle de fanfare de la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, le samedi soir à 7 1/2 hrs.

Nous aurons probablement la faveur de publier sous peu les impressions du docteur professeur M. Jules Dubois, sur le progrès des élèves dont le nombre augmente rapidement.

Il reste cependant une excellente d'opportunité pour les personnes qui désirent s'inscrire et suivre ces cours importants. Elles peuvent le faire en se rendant à la salle des cours, le samedi soir. Elles y trouveront toujours une place bienvenue.

LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

Fête de la Ste-Catherine

N'oublions pas que le jeudi, 27 novembre, à 8 hrs p. m., il y aura la célébration annuelle de la fête de la Sainte-Catherine aux salles de la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe. Comme par le passé, il y aura orchestre, diseurs, tire, etc. Les personnes qui désirent se procurer des billets pour cette magnifique soirée pourront s'adresser à M. Eugène Chagnon, de la banque de Montréal, ou au Club Philharmonique.

REUNION ANNUELLE

Samedi après-midi, le 22 de ce mois, aura lieu à l'Académie Notre-Dame de Lorette la réunion annuelle des anciennes élèves de cette importante institution.

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Nov. 7: Joseph, Jean, Noël, fils de Michel Rivard et de Aurèle Rivard. Parr. et marr. Arsène Rivard et Marie-Olympe Lessard. — Nov. 7: Marie, Jacqueline, fille de Rosaire Fortin et de Marie Baker. Parr. et marr.: Joseph Marquis et Joséphine Dumont. — Nov. 12: Marie, Thérèse, Jacqueline, fille de Odilon Jacques et de Marie-Rose Lavallée. Parr. et marr.: Adélard et Arzèle Lavallée.

Mariage. — Nov. 12: Entre Joseph-Alfred-Ernest Daigle, fils de Rémi Daigle et de Adeline Bonin; avec Adrienne Gaudette, fille de feu Elie Gaudette, et de feu Emma Arpin.

Sépultures. — Nov. 8: Armand Lavallée, en religion Frère Georges-Aimé, fils de Joseph Lavallée et de Mathilda Gaboriault, décédé à l'âge de 16 ans à la Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur. — Nov. 10: Aimé Thibault en religion Frère Alban, fils de Onésime Thibault et de Christiana Cossette, décédé à la Maison des Frères du Sacré-Coeur à la Pointe-aux-Trembles, à l'âge de 37 ans, dont 21 ans de vie religieuse. — Nov. 11: Adéla Guertin, veuve de Ovide Vigeant, décédé à l'âge de 73 ans.

S. 124

Notre-Dame du Rosaire

Naissances. — Nov. 10: Joseph, Hubert, Aldo, fils de Honoré Petit et de Palména Turcotte. Parr. et marr.: Zéphir Vincent et Georgina Turcotte. — Nov. 11: Gisèle, Georgette, fille de Alfred Charron et de Ludivine Messier. Parr. et marr.: Origène Blanchette et Rosia Messier. Nov. 11: Jean, Claude, fils de Ferrier Brodeur et de Maud Lassey. Parr. et marr.: Ovide Thérberge et Alice Lassey.

S. 105.

Sépultures. — Nov. 8: Maurice, fils de Auray Roy et de Astérie Hébert, décédé à l'âge de 2 ans. — Nov. 11: Elise Picard, épouse de feu Hugues Hébert, décédé à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 63 ans. S. 73

Christ-Roi

Naissances. — Nov. 6: Marie, Bella, Thérèse, fille de Paul Desjardins et de Marie-Anne Giard. Parr. et marr.: Victor Desjardins et Bella Desjardins, oncle et tante de l'enfant. B. 113.

Sépultures. — Nov. 7: Louis Pariseau, âgé de 78 ans, époux de Julie Landreville. — Nov. 8: Joseph Girouard, âgé de 84 ans, époux de Dorothée Decelles. — Nov. Rosario - Marcel Fontaine, âgé de 20 mois, fils de Wilfrid Fontaine et de Marie-Louise St-Pierre.

AU PRECIEUX-SANG

Service de M. Paul Dufault

C'est lundi prochain, le 17 de ce mois, à 7.30 hrs, que sera chanté un service solennel, dans la chapelle du Monastère du Précieux-Sang de cette ville, pour le repos de l'âme de notre célèbre ténor, Paul Dufault, un ami bienfaiteur de l'oeuvre. Tous les fidèles sont invités à assister à l'office divin.

FEU Mme Vve H. HEBERT

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs le décès de Mme Vve Hugues Hébert, née Hélise Picard et décédée à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe à l'âge de 63 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte: un fils, M. Auguste Hébert, de St-Hyacinthe; deux filles: Mme Lucien Bergeron, née Béatrice, Mme Olivia Oliny, née Anna de Monson Mass.; un frère, M. Moise Picard, de l'Hôtel-Dieu; deux sœurs: Mme Joseph Côté, d'Acton-Vale, et Mme Ed. Hénault, d'Edmonton.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Notre-Dame du Rosaire. Le deuil était conduit par son fils, M. Auguste Hébert; son frère, M. Moise Picard; ses gendres, MM. Lucien Bergeron et Olivia Oliny.

Les funérailles étaient sous la direction de M. V.-J. Mongeau, de cette ville.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

PARTIES DE CARTES

Au Patronage

C'est jeudi prochain, le 20 novembre, qu'aura lieu une partie de cartes au Patronage de cette ville, sous la direction de Mlle P. Pigeon et de Mme O. Jacques, au profit de l'oeuvre du Patronage. Les billets sont en vente aux Pharmacies Brodeur et Lanctôt, chez Mlle P. Pigeon, 109a Girouard et au Patronage.

A Notre-Dame du Rosaire

Une grande partie de cartes sera donnée le 11 décembre prochain dans la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire par les Voyageurs de Commerce de St-Hyacinthe. De magnifiques prix de présence en argent seront tirés et plusieurs cadeaux de valeur seront distribués aux gagnants et gagnantes. Le prix du billet est de 50 cts.

AU CHRIST-ROI

Semaine Paroissiale

Le public est cordialement invité à la semaine paroissiale qui aura lieu du 21 au 29 novembre courant dans la paroisse du Christ-Roi de cette ville, au profit de l'église et des oeuvres paroissiales. Chaque soir, il y aura un programme varié et très intéressant qui sera donné au sous-sol de l'église.

TROP DE VITESSE

Un accident d'automobiles est arrivé ces jours derniers au coin des rues St-Antoine et St-Simon, de cette ville.

L'automobile conduit par M. J.-O. Samson, de St-Hyacinthe, frappait l'auto de M. Vandal, de St-Simon de Bagot, à 1.45 hre p. m.

L'automobile de M. Vandal a eu une roue cassée et une aile bosselée. La cause de l'accident est due à une vitesse trop grande, comme dans bien d'autres cas.

REMERCIEMENTS

Un succès complet a couronné la partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne de la paroisse du Christ-Roi au profit de l'église paroissiale.

Les dames organisatrices désirent remercier les vendeuses de billets, les donateurs des prix, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette partie de cartes.

Elles adressent un merci particulier au journal "LE CLAIRON", à la Pharmacie Brodeur et à M. J.-B. St-Onge pour les services signalés rendus aux organisatrices.

Les dames de Ste-Anne de la Paroisse du Christ-Roi.

VA-ET-IENT

Monsieur Henri Lafleur et sa famille, des États-Unis, étaient à St-Hyacinthe ces jours derniers, en visite chez son oncle M. Jos. Dé-lage, épicer-marchand de la rue Morison.

Maux de Gorge Double Traitement
La double action de Vicks (inhale et absorbé) les soulage vivement.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

NOUVEAU NOTAIRE

M. Georges-Amable Deslandes, un ancien élève du séminaire de St-Hyacinthe qui a récemment subi avec succès ses examens de notariat, a été dernièrement nommé secrétaire de la paroisse et de la commission scolaire de St-André d'Acton. Le notaire G.-A. Deslandes exerce sa profession à Acton-Vale en compagnie de son père, le notaire L.-O. Deslandes. Nos félicitations.

IL SE RETABLI

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Camille Picard, constable bien connu de cette ville, se remet tranquillement d'une forte attaque de paralysie qui l'avait retenu longtemps alité. M. Picard a commencé à prendre quelques marches. Nous espérons qu'il se rétablira bientôt complètement.

VA-ET-VIENT

Mlle Alida Campbell, de Granby, était en visite la semaine dernière chez Mlle Laura Robidoux de la rue St-Michel, de cette ville.

GRANDE VENTE

La Maison Adolphe de cette ville, vient d'organiser une grande vente de 10 jours à son local, no. 211 rue Cascades. Elle offre au public, à des prix incomparables, les plus grandes variétés de complets, de manteaux en fourrure, de chemises, gants, chapeaux, cravates, bas, etc. N'oubliez pas de lire attentivement notre circulaire que vous avez reçue au sujet de cette vente.

COMBATTONS LA TUBERCULOSE

Le docteur Ovil Desmarais, directeur médical du Dispensaire Antituberculeux de St-Hyacinthe, organisera sous peu une campagne des timbres de Noël pour venir en aide à ceux qui sont atteints de la tuberculose. Nous lui souhaitons plein succès.

COURS DE PEINTURE ET DE DESSIN

Les cours de peinture et de dessin à main levée s'ouvriront lundi après-midi et le soir le 17 novembre dans la salle au-dessus du bureau de poste. Ces cours sont donnés gratuitement.

Les cours de dessin mécanique et d'architecture s'ouvriront au même endroit mercredi soir.

COURS EN INDUSTRIE LAITIÈRE

Nous rendant à la demande du directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, nous publions une seconde fois le programme des cours qui seront donnés à cette importante institution laitière pour l'année scolaire 1930-31.

Cours anglais pour les fabricants de beurre et de fromage et cours de candidats-inspecteurs: du 24 novembre au 20 décembre 1930.

Cours français pour fabricants de beurre et de fromage: 1er cours du 7 au 31 janvier, 1931; 2e cours du 9 février au 7 mars, 1931; 3e cours du 16 mars au 11 avril, 1931.

Tous les cours sont gratuits. Seules les dépenses d'entretien et de pension, durant son séjour à St-Hyacinthe, sont à la charge de l'élève.

COURRIER D'ACTON-VALE

Acton-Vale, 9 novembre, 1930.

La visite paroissiale nous apprend que la ville d'Acton-Vale comprend 360 familles, soit 1680 âmes de population. La campagne comprend 135 familles, soit 803 âmes de population.

—Les abonnements pour "La Voix Nationale" accusent toujours une amélioration désirable.

—Plusieurs familles nous reviennent des Etats-Unis pour acheter

des terres dans notre paroisse. Elles sont les bienvenues au milieu de nous.

VA-ET-VIENT

Mlle Marguerite Boivin et Irène Goyette de Granby ont passé la fin de semaine à St-Hyacinthe où elles étaient les invitées de Mlle Laure Sicotte.

COURRIER DE STE-ROSALIE

Funérailles de M. J.-B. Grenier

Les funérailles de M. J.-B. Grenier, décédé à l'âge de 65 ans après une longue maladie, ont eu lieu à l'église paroissiale de Ste-Rosalie, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Valmore Roy, curé de la paroisse, et le service funèbre fut chanté par l'abbé Alfred Grenier, vicaire d'Iberville, fils du défunt, assisté des abbés Alfred Pépin, vicaire de Marieville, et Léon Fortin, vicaire d'Iberville, comme diacre et sous-diacre.

Aux hôtels latéraux, les abbés J.-A. Lemonde, de Ste-Rosalie, et Emile Girard, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, célébrèrent l'office divin.

Au chœur l'on remarquait: S. G. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque de St-Hyacinthe, les chanoins Léon-N. Pratte, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe, J.-C. Cormier curé d'Iberville, le R. P. Joseph Bolduc, des RR. PP. Blancs d'Iberville; les abbés Napoléon Delorme, secrétaire de l'évêché, Victor Quintal, secrétaire de Mgr Decelles; A. Pépin et G.-E. Brossseau, vicaire de Marieville; Léon Fortin, vicaire d'Iberville; L.-P. Phaneuf chapelain des RR. FF. Maristes, à Iberville; Georges Gadbois, chapelain de l'hospice de Marieville; Roger Préfontaine, vicaire de St-Jean-Baptiste de Rouville; David Petit, vicaire de Ste-Rosalie; Camille Cournoyer, vicaire de St-Dominique; Emile Girard, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe; A.-G. Roy, vicaire de la paroisse; Vincent Lincourt, curé de Ste-Hélène de Bagot; J.-A. Lemonde, de Ste-Rosalie; Gaston Martel, vicaire à la cathédrale de

cette ville; et autres.

Les porteurs étaient MM. Exavier Lapierre, Hyacinthe Verte-feuille, Napoléon Lussier, Ferdinand Corbeil, Louis Tanguay, Horace Guillemette.

Conduisaient le deuil: MM. Joseph et Conrad Grenier, de Ste-Rosalie, et l'abbé Alfred Grenier, vicaire d'Iberville, fils du défunt.

Le défunt était fabricant de beurre depuis 48 ans et était avantageusement connu dans la région de St-Hyacinthe.

Il laisse dans le deuil: outre son épouse, née Rosalie Bernier, sa mère Mme Vve Marie-Rose; Mme Alphonse Bélanger, née Annette, de Wenceslas; un frère, M. Auguste Grenier d'Alberta; deux sœurs, Mme J.-B. Caillon, de Los Angeles, Californie; Mme Magloire Bélaire de St-Lucien.

La chorale de la paroisse du Christ-Roi de St-Hyacinthe a rendu la messe de Pèrosi sous la direction de M. Armand Caron.

Nous offrons à la famille éplorée nos vives condoléances.

LA CHORALE DU CHRIST-ROI

Elle se fera entendre à Drummondville

La chorale du Christ-Roi de St-Hyacinthe donnera un grand concert jeudi prochain, le 20 novembre, dans la salle de l'Académie David de Drummondville.

M. Victor Chaput, notre célèbre clarinettiste, M. Edouard Chaussé, notre violoniste réputé, et M. Tringue, cornettiste de première valeur de la fanfare de la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, exécuteront un programme de choix.

La Chorale du Christ-Roi, sous la direction experte de M. A. Caron, rendra plusieurs chœurs célèbres entre autres: "Hérodiade", "L'Érable", de Cartier, "Les Chants Canadiens", de Gagnon.

MM. Georges Bérilla, notre sympathique ténor, et L. Caron, basse très appréciée; anciens élèves du regretté Paul Dufault; ainsi que MM. Dument et Dubé, deux barytons très écoutés, réserveront à l'auditoire plusieurs trios, duos et solos de tout premier choix.

Nous lui souhaitons plein succès.

LA SCIENCE POUR TOUS

LE POIVRIER

Le poivre est une petite graine d'une saveur piquante et aromatique, un peu moins grosse qu'un pois ordinaire. Il doit sa saveur qui lui est propre à une huile concrète, peu volatile, la pipérine.

Le poivre est de toutes les épices, celle qui, de tout temps, a été la plus employée comme assaisonnement; il y eut même une époque où les épices en général portaient le nom de poivre, du nom d'un homme de bien, l'intendant Poivre, qui, pour nous affranchir du coûteux trafic de l'Inde, dont les Portugais et les Hollandais avaient le monopole, introduisit la culture des épices à l'île de France, à Cayenne et dans nos colonies des Antilles. Alors un grand nombre d'épiciers n'étaient connus que sous la dénomination de poivriers.

Avant les voyages des Portugais aux Indes, le poivre était très cher: une livre valait au moins deux mares d'argent; de là le proverbe: Cela est cher comme poivre.

Il s'offrait en présent, et c'était quelquefois l'un des tributs que les seigneurs exigeaient de leurs vassaux.

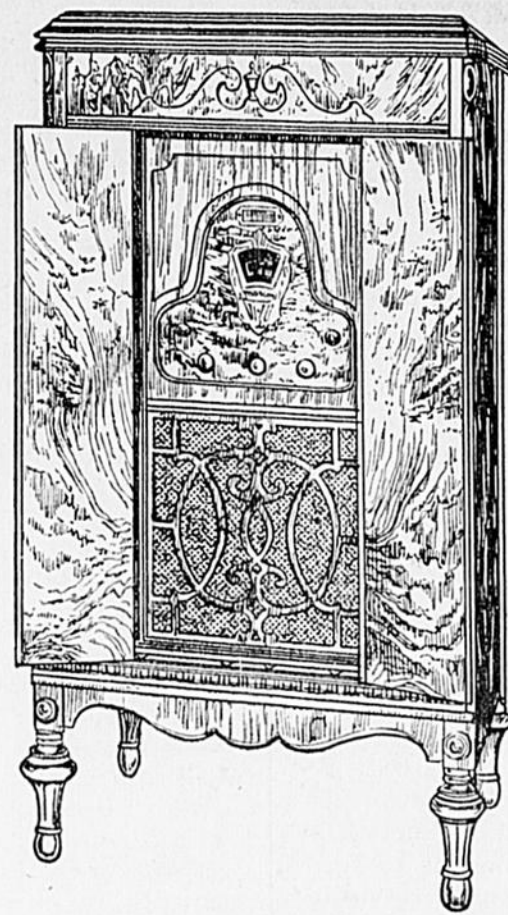
La graine du poivre est légèrement charnue à l'état frais; d'abord verdâtre, puis rouge, elle devient noire en séchant; on la pose au soleil aussitôt après la récolte, afin de la noircir davantage et en même temps pour la sécher et la rider. Les graines du poivre sont réunies au nombre de cinq à trente sur une même grappe.

On distingue, dans l'usage, le poivre noir et le poivre blanc; tous deux proviennent d'une même plante sarmenteuse de Java et de Sumatra. Ce qui donne au premier un aspect d'un vert noirâtre, c'est qu'il conserve la peau brune qu'il prend en arrivant à sa parfaite maturité; l'aspect blanchâtre du second vient de ce qu'on l'a dépouillé de cette enveloppe; il est plus doux que le poivre noir.

C'est vers la troisième année de sa plantation que le poivre produit des fruits, dont la récolte se fait habituellement quatre mois après la chute des fleurs. Les mêmes

Radio Marconi 1931

CONDITIONS FACILES



CONDITIONS FACILES

\$185.00 \$225.00 \$285.00 \$385.00

TOUS LES MODELES EN MAGASIN

Paul-Emile Gaucher

LE SEUL MAGASIN A ST-HYACINTHE NE VENDANT QUE DE LA MUSIQUE

219 CASCADES

TEL. 36

ST-HYACINTHE

AVIS

plants, lorsqu'ils sont complètement soignés, peuvent fournir d'abondantes récoltes pendant près de vingt années consécutives.

Comme toutes les grappes ne mûrissent pas en même temps, on ne les récolte qu'au fur et à mesure de leur maturité, et on a même bien soin de ne pas les prendre trop vertes, car alors elles tombent en poussière pendant la dessiccation.

A l'aide de l'alcool, on retire de cette semence une résine d'un jaune verdâtre, qui jouit d'une saveur tellement forte qu'elle est presque caustique.

On fait une immense consommation de poivre pour l'assaisonnement des aliments dans toutes les parties du monde; mais les peuples qui paraissent en faire le plus grand usage sont les Asiatiques.

CE QU'ON MANGEAIT A PARIS AU SIECLE DERNIER

Nous retrouvons une statistique établie en 1850 par un savant, M. Schnitzler, qui en garantit l'authenticité. Voici les chiffres, montrant ce que pouvaient absorber les parisiens à cette époque-là.

Paris consomme, chaque année: 576,700 sacs de farine; 180,000 hectolitres de légumes secs; 774,875 hectolitres de pommes de terre; 292,000 charrettes et barques de fruits; 500,000 paniers de chasselas; 77,543 boeufs; 20,954 vaches; 82,282 veaux; 459,470 moutons; 3 millions de kilogrammes de charcuterie; 120 millions d'œufs; 5 millions de kilogrammes de beurre; 4 millions de kilogrammes de fromage; 12 millions de kilogrammes de poissons de mer et 7 millions de douzaines d'huîtres.

Selon la statistique de 1814 la seule qui existe pour la volaille et le gibier Paris consommait 931,000 pigeons; 174,000 dindons; 328,000 poulets; 261,000 chapons; 549,000 dindons; 328,000 oies; 131,000 perdrix; 177,000 lapins; 29,000 lièvres.

Quand la ville de Paris, s'est insurgée cette masse effroyable d'aliments, parmi lesquelles on ne compte ni les pâtes, ni le riz, ni le sucre etc., les sources d'Arceuil, des Prés Saint-Gervais, de Belleville et de Ménilmontant, les pompes du Gros Caillou et le puis artésien de Grenelle lui versaient 107 millions de litres d'eau par jour, dans ses 100 fontaines publiques, ses 1,500 bornes-fontaines et ses 2,500 fontaines particulières.

A VENDRE

Fusil NO. 12, de marque Winchester et avec pompe action. Six coups. S'adresser à Mme Dosithée Roy, St-Pie de Bagot, Téléphone 798-5.22.

14-21-28 Nov.

Avis public est par les présentes donné que Yamaska Garments, Limited s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi ratifiant, confirmant et déclarant valide, pour toutes fins légales, le Règlement No. 243 de la Cité de St-Hyacinthe pourvoyant au prêt fait à St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Company, Limited et à l'acte de prêt en date du 6 juin 1919, exécuté par la dite Cité en conformité avec le dit Règlement; trois quittances exécutées par la dite Cité relativement une partie du dit prêt et les résolutions de son Conseil en vertu desquelles les dites quittances furent exécutées; l'intervention par la dite Cité dans un acte de vente à Yamaska Garments, Limited concernant le paiement de \$12,000. — la balance du dit prêt — et les résolutions de son Conseil en vertu desquelles telle intervention a été faite; et le Règlement No. 348 de la dite Cité accordant à Armand S. Many une commutation de taxes de \$1.00 par année sur certaines propriétés appartenant maintenant à Yamaska Garments, Limited.

T. Adélaïde Fontaine
Procureur de la Requête.

PUBLIC NOTICE

Public Notice is hereby given that Yamaska Garments, Limited will apply to the Legislature of the Province of Quebec at its next session for the passing of an Act ratifying and confirming and declaring valid for all legal purposes By-law No. 243 of the City of St-Hyacinthe providing for a loan to St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Company, Limited and the Deed of Loan dated 6th June 1919, executed by the said City pursuant thereto; three charges executed by the said City in respect of a portion of the said loan and the resolutions of its Council in virtue of which the said discharges were executed; the intervention by the said City in a Deed of Sale to Yamaska Garments, Limited regarding the payment of \$12,000, as the balance of the said loan and the resolutions of its Council in virtue of which such intervention was made, and By-law No. 348 of the said City granting to Armand S. Many a commutation of taxes at the sum of \$1.00 per annum on certain property now belonging to Yamaska Garments, Limited.

T. Adélaïde Fontaine
Attorney for Applicant.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Corporation du Village d'Acton Vale s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour l'adoption d'une loi ratifiant et confirmant certains règlements adoptés par son Conseil Municipal en rapport avec l'évaluation et la cotisation des propriétés appartenant à The Acton Rubber Company Limited et The Acton Shoe Company Limited, et pour autres fins.

Acton Vale, 7 novembre 1930.

LA REQUERANTE

La Corporation de la Ville d'Acton Vale par Robert Fagnan, Sec.

14-21-28 nov.-5 déc.

A LOUER

Grande chambre à louer. S'adresser à 150 Bourdages, St-Hyacinthe.

M. LAFLEUR PATISSIER

Monsieur Henri Lafleur, de Fall River U. S., a acheté la pâtisserie de Monsieur Blais, No. 1668, Rue Léon-veau, Maisonneuve, Montréal. Monsieur Lafleur viendra introduire ces produits à St-Hyacinthe vers le 1er décembre prochain.

Cartes d'Affaires

DOCTEUR **J. A. VIGER**

Des Hôpitaux de Paris

MALADIES

Des YEUX, des OREILLES du NEZ, de la GORGE.

173 1/2 Girouard Téléphone 60

SAINT-HYACINTHE

laGdée.

Téléphone, 429

D^r A. BEDARD

Chirurgien-Dentiste

HEURES DE BUREAU

9 hres A. M. à 4 hres P.M.

Le soir par appointment

190, rue Girouard St-Hyacinthe.

LOUIS A. TALBOT

AVOCAT

Conseil du Roi

BUREAU: Edifice Banque Provinciale ST-HYACINTHE

Tél. 105

D^r A. PERREAULT

Chirurgien de l'Hôpital

Saint-Charles, Saint-Hyacinthe.

HEURES DE BUREAU:

2 à 4 P. M. 7 à 9 P. M.

56, rue Ste-Anne

ST-HYACINTHE.

Tél. 882 W

Bouchard & Frère

Entrepreneurs Peintres

Travaux de peinture — Letterage —

Vitrage — Décoration —

Dorure — Etc.

40 rue Héloïse, St-Hyacinthe

Laissez-nous tenir votre maison chaude pour vous !!!

ST-PIERRE & LAROSE

BOIS et CHARBON

Rue du Grand-Tronc - Tél 264

ST-HYACINTHE, Qué.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR

A l'entreprise ou à la journée.

Spécialité: Sorniches et Ornements

d'Eglises. Travail au Stucco. — Ou-

vrage Garant.

130, rue Laframboise St-Hyacinthe

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à

sabler les planchers, j'invite cor-

dialement les personnes qui au-

raient des travaux de ce genre à

faire exécuter de me les confier, as-

surant d'avance, une entière satis-

faction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades,

ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

ON DEMANDE

2 Hommes pour s'occuper de la vente d'assurance en général. Position très avantageuse. S'adresser ou écrire immédiatement à 9, rue Saint-Denis, Saint-Hyacinthe. jno.

ON DEMANDE

Des hommes d'expérience comme tricoteurs et arrangeurs de machines Grieve et Spiers à la

PENMANS LIMITED

St-Hyacinthe.

J. N. O.

ON DEMANDE A EMPRUNTER

On demande à emprunter, en une somme globale ou par montants à partir de \$500.00, quatre mille dollars sur garanties de toute première valeur, 6% l'an payables tous les six mois.

Une aubaine pour ceux qui veulent prêter sur garanties absolues.

S'adresser à Bouchard & Mercure,

No. 9 rue St-Denis, St-Hyacinthe.

J. N. O.

LOGEMENTS A LOUER

Il me reste à louer trois logements très propres à raison de \$10. \$11. \$12.00 par mois.

S'adresser à: Eugène Benoit 90 rue

Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué.

PERDUE

Une montre en Or. Gravure dans la

Montre 13 Déc. 1904.

Perdue du tunnel à la Goodyear.

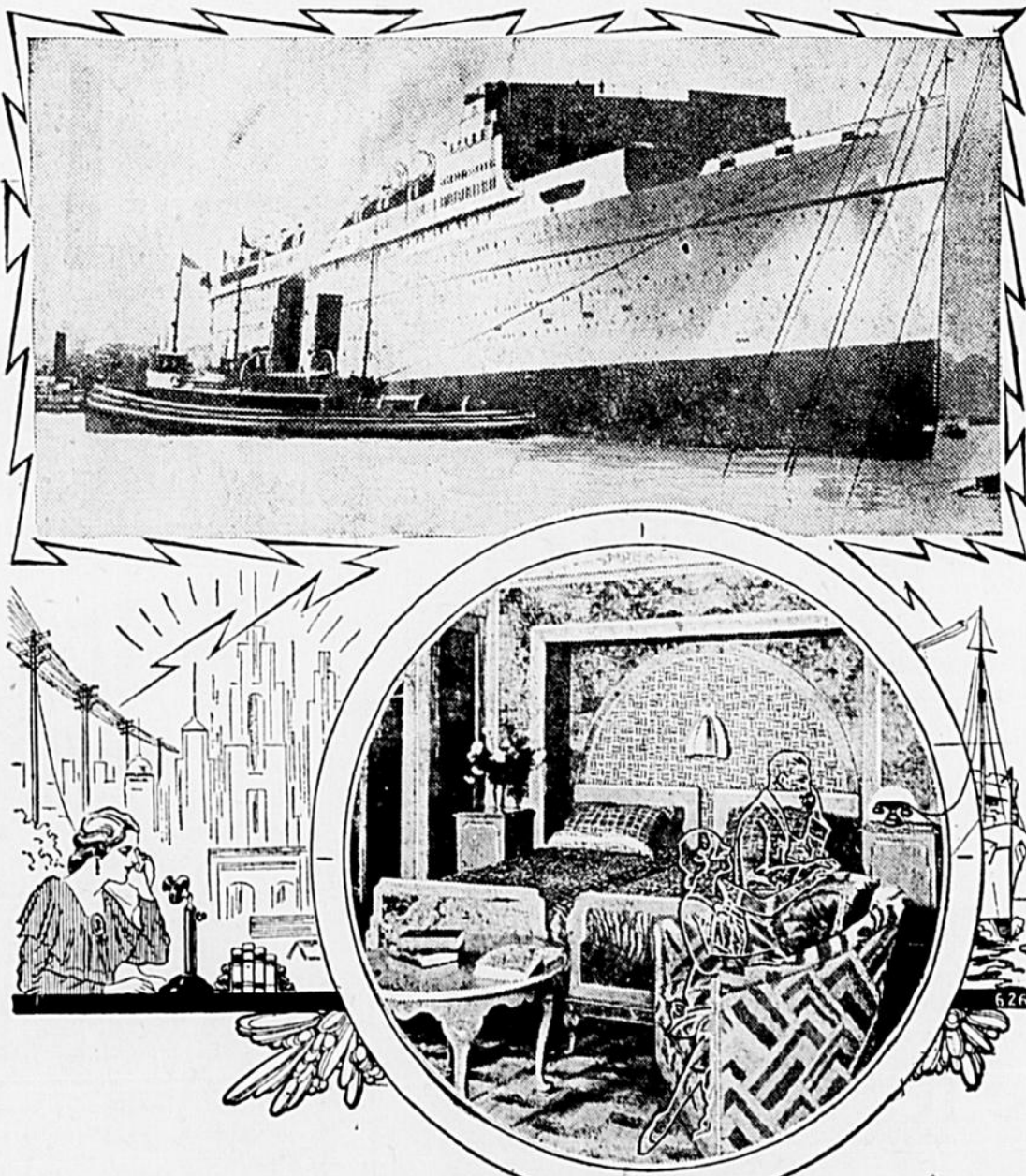
Portrait du propriétaire dans la mon-

tre. Récompense promise.

S'adresser au Bureau Le Clairon ou

42 rue St-Louis village St-Joseph.

La téléphonie sans-fil sur un paquebot



LORSQUE le nouveau paquebot "Empress of Britain" du Pacifique Canadien entreprendra sa première traversée transatlantique de Southampton et Cherbourg à Québec, en juin prochain, les passagers de première, qui auront le privilège de voyager à bord de ce Titan des mers, pourront à leur gré utiliser la téléphonie sans-fil qui leur permettra de converser facilement avec leurs parents et amis demeurés à terre, de même qu'avec ceux qui les attendent au port de destination. Ainsi une personne qui se trouvera en plein Atlantique, sur l'"Empress of Britain", n'aura qu'à décrocher le récepteur de l'appareil téléphonique, installé dans sa cabine, et à demander le numéro désiré, en donnant le nom de la personne à qui elle veut parler, soit à Londres, Québec, Cherbourg ou Vancouver. L'opératrice en charge établira alors la communication avec un poste terrestre, qui à son tour relèvera l'appel à l'échance de la ville où l'on veut parler.

Cette innovation ne manquera certainement pas d'être prise des voyageurs qui recherchent le confort et les facilités modernes. C'est la première

fois que l'on verra un transatlantique ainsi pourvu d'un système téléphonique qui permettra de se mettre en communication, non seulement avec les autres passagers du bord par l'intermédiaire de l'échange du navire, mais aussi avec l'Europe ou l'Amérique. Ce système sera assez puissant, au dire des autorités de la compagnie, pour pouvoir attendre en tout temps une rive ou l'autre de l'Atlantique pendant la traversée.

L'"Empress of Britain", qui sera le dernier cri du confort et du luxe en haute mer, a une longueur de 760 pieds, une largeur de 97 1/2 pieds et, grâce à sa vitesse de 24 nœuds marins à l'heure, il pourra effectuer en cinq jours la distance séparant Cherbourg et Southampton de Québec.

La vignette du haut représente le nouveau paquebot dont on termine actuellement la construction aux chantiers maritimes de la Clyde, Ecosse; dans le médaillon, l'appareil téléphonique installé dans une cabine de première, et la silhouette d'une personne parlant à une autre restée à terre.

COLONNES AGRICOLES

L'INDUSTRIE DES CONSERVES

Importants progrès réalisés en ces dernières années. — La part du ministère de l'Agriculture de Québec.

PRINCIPAUX FACTEURS

L'industrie de la conserve est depuis longtemps prônée par les instructeurs et propagandistes du ministère de l'Agriculture comme étant une source appréciable de revenus pour la ferme, et grâce aux encouragements accordés, principalement en ces dernières années, la pratique de la mise en conserve des produits de nos jardins et celle des petits fruits surtout ont fait des progrès considérables.

Des conférences ont été multipliées dans tous les coins de la province, des concours ont été organisés un peu partout, des expositions ont été tenues, des circulaires et des pamphlets ont été distribués dans tous les milieux, et les officiers du service de l'Horticulture se sont dépensés pour inciter de plus en plus nos fermiers à pratiquer cette exploitation facile, d'une installation relativement peu coûteuse, et hautement profitable.

Avec les procédés modernes maintenant en usage partout, et grâce à un outillage d'une manœuvre aisée on peut dire que tous les produits de la ferme se mettent en conserve de nos jours, depuis les viandes jusqu'aux petits fruits, en passant par les tomates, les fèves en gousse, le blé d'inde en grain, ou en épis, les carottes, les betteraves, les citrouilles, les hachis de viandes, le beurre de sucre et la rhubarbe, pour ne nommer que ceux-là.

Ces conserves disposent toujours d'un marché largement ouvert, et pour plusieurs bonnes raisons. La population des villes mène une vie intense et fiévreuse, l'homme d'affaires ne quitte plus son bureau, à midi, que pour aller prendre un léger repas au premier café rencontré, sa femme a des obligations sociales nombreuses à remplir, on est continuellement pressé, on se hâte et l'on coupe au plus court dans les cuisines et l'on a recours aux produits de conserve qui ont déjà reçu une cuisson et que l'on peut, par conséquent, mettre au point plus rapidement. Les menus sont aussi plus variés, plus compliqués sur la table de la famille aussi bien que dans les hôtels et restaurants. Pour cela encore on a recours aux conserves dans la majorité des cas. Dans la classe bourgeoise, la ménagère qui entassait autrefois dans une armoire, chaque automne, des quantités de boîtes de confitures et d'autres provisions pour l'hiver, se soucie de moins en moins de se donner la peine de la préparation de ses conserves, quand l'épicer du coin peut les lui procurer, avec un choix beaucoup plus varié, et à un petit modique au fur et à mesure, qu'elle en a besoin. Chez l'ouvrier à petit salaire, même tendance. L'homme qui rentre le samedi soir avec sa paye et qui aura de la difficulté à vivre durant les 7 jours qui vont suivre, n'est pas toujours disposé à acheter le blé d'inde à la "poche" et les petits fruits au "gallon" sans compter le sucre granulé en quantités de dix ou vingt livres, pour permettre à la ménagère de fabriquer ses conserves. Il préfère garder son argent pour faire face aux besoins quotidiens, quitte à acheter au jour le jour les diverses conserves dont pourra user sa famille.

Tous ces facteurs, joints à la propagande faite par le ministère de l'Agriculture, ont contribué à développer en notre province l'industrie de la mise en conserve sur une haute échelle, et des fabriques ont agrandi leurs établissements, tandis que de nouvelles constructions se sont élevées ici et là dans des centres de production.

Dotée d'un débouché permanent qui a une forte tendance à s'élargir encore, l'industrie de la mise en conserve dans notre province est de plus en plus populaire, elle constitue une source de beaux revenus,

et si nos fabricants s'appliquent à maintenir et à améliorer la qualité de leurs produits, elle est appelée à un grand développement.

La popularité toujours croissante de nos conserves québécoises se traduit par une augmentation annuelle du nombre de nos fabriques industrielles.

Au cours du dernier exercice fiscal, quatre nouvelles fabriques ont été érigées, et cinq autres, déjà existantes ont augmenté leur capacité de rendement, soit par l'achat de nouvelles machines, soit en exploitant des lignes additionnelles en vue de répondre aux besoins de leur région respective. Le coût total de la machinerie achetée par ces neuf établissements, installation comprise, représente une somme de près de \$200.000.

La propagande conduite par le ministère de l'Agriculture de Québec sous la forme de conférence, de démonstrations, d'enquêtes, etc., et l'aide technique efficace mise à la disposition de nos industriels ont été les principaux agents de ce progrès. En effet, en plus de six techniciens attachés en permanence à la section des conserves alimentaires, le ministère de l'Agriculture a fait venir, au cours des années 1927 et 1929, des experts en la matière qui ont aidé les premiers à instruire nos fabricants et diriger les travaux de construction et d'installation des nouvelles fabriques. A cela il faut ajouter l'aide financière accordée au cours des dix dernières années, et qui représentent un chiffre respectable.

En dépit d'une température défavorable en 1929, la quantité de caisses de conserve de légumes fabriquées au cours de l'année dernière a été beaucoup plus considérable que celle de 1928, grâce uniquement à l'accroissement du nombre des établissements et à une plus forte capacité de production.

Les statistiques de l'année 1930 ne sont pas encore compilées, mais celles de 1929 établissent que la valeur totale des conserves alimentaires industrielles fabriquées fut de \$4.501.978.10. Les produits les plus exploités furent les suivants:

Tomates	299.618.45
Fèves en gousse	211.978.02
Blé d'Inde en grain	271.320.85
Fèves au lard	1.096.523.75
Viandes	676.697.00
Confitures	832.096.55
Sirops	173.198.32
Marinades	211.855.51

Mais la production ne s'arrête pas là. Aux conserves industrielles, il convient d'ajouter les conserves domestiques, qui ne vont pas toutes sur le marché, et que la fermière fabrique pour l'usage de sa famille. Là aussi il y a une augmentation appréciable, si l'on tient compte du fait que les compagnies manufacturières de boîtes en fer-blanc ont vendu aux cultivateurs près de 4.800.000 boîtes de toutes dimensions, contre 4.436.794 en 1928. La valeur totale de cette fabrication domestique est de \$513.074.32, alors qu'en 1927 elle n'atteignait pas \$265.000.

L'apport de cette industrie domestique est donc considérable, et son exploitation représente une forte économie pour la classe agricole qui la pratique. Ce résultat est la conséquence de la propagande faite à travers nos campagnes par les spécialistes et par les conférenciers du service de l'Horticulture.

Plusieurs enquêtes ont été conduites auprès des cultivateurs en divers comtés, notamment ceux de Champlain, de Missisquoi, de Maskinongé, de l'Assomption et de Montcalm. Ces enquêtes ont permis de constater que ces comtés possèdent des sols riches et variés capables de produire en abondance la plupart des cultures propres à la mise en conserve. Plus que jamais la classe agricole est disposée à collaborer avec les instructeurs et les agronomes pour développer cette industrie payante et facile, et faire surgir de nouvelles fabriques qui absorberont la production et contribueront de ce fait au développement des cultures maraîchères, ajoutant par conséquent au bien-être de la classe rurale.

LES POMMES DE TERRE

L'emploi de pommes de terre à la place de blé d'Inde dans la pâtée des poules pondeuses

La Station expérimentale de Frédérickton a conduit des expériences en ces dernières années pour voir quelle peut être la valeur des pommes de terre employées à la place du blé d'Inde. Ces recherches, commencées en 1926, couvraient tous les ans la période allant du 1er décembre au 31 mai. Chaque parquette contenait 15 poulettes Rock Barrées au commencement de l'expérience et aucun de ces oiseaux n'a été remplacé pendant la période.

Le groupe 1 recevait une ration régulière de grain à litière de la composition suivante: 200 livres de maïs concassé, 200 livres de blé, 100 livres d'avoine et une pâtée donnée dans la trémie composée de 100 livres de son de blé, 100 livres de recoups ou gru blanc, 100 livres de farine de maïs, 100 livres d'avoine broyée, 20 livres de poudre d'os, 4 livres de sel, 5 livres de charbon de bois. On fournissait également du gravier, des coquilles d'huître, de la verdure, du lait écrémé et de l'eau.

Le groupe 2 recevait le même mélange à litière que le groupe 1, mais au lieu de recevoir une pâtée sèche comme le groupe 1, il recevait deux fois par jour une pâtée molle composée de 100 livres de recoups de blé ou gru blanc, 100 livres de son de blé, 100 livres d'avoine broyée, 15 livres de poudres d'os, 3 livres de sel et 5 livres de charbon de bois mélangé avec des pommes de terre bouillies. Les proportions données étaient deux parties de pommes de terre poids cru pour une partie de pâtée. On fournissait également du gravier, des coquilles d'huître, du lait écrémé, de la verdure et de l'eau.

Lorsque les pommes de terre remplaçaient le blé d'Inde la pâtée, la production moyenne pendant une période de quatre ans a été de \$9.65 contre \$4.13 pour le maïs. Ceci semble indiquer que les pommes de terre sont un aliment utile pour la ponte, mais elles exigent un peu plus de travail que le blé d'Inde. Par contre les résultats de l'éclosion n'ont pas été tout-à-fait aussi satisfaisants. La fécondité des oeufs était plus élevée lorsque les pommes de terre remplaçaient le maïs, mais ils avaient une meilleure capacité d'éclosion lorsqu'on se servait de maïs au lieu de pommes de terre.

C. F. Bailey, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Frédérickton, N. B.

LE TABAC

Dans les autres parties de l'Empire Britannique.

L'industrie de la production du tabac a pris une importance toujours croissante en ces dernières années dans les différents pays de l'Empire. Ce développement peut être attribué directement à la préférence impériale, qui a été accordée pour la première fois par le Royaume-Uni en 1919. Cette première concession se montait à un sixième des droits bruts. En 1925, elle a été portée à une valeur en argent de 2 shillings et un sou par livre, et plus tard stabilisée à ce chiffre pendant une période de dix ans.

Les résultats ont été remarquables. La production s'est développée dans toutes les parties de l'Empire, notamment, le Nord et le Sud de la Rhodesie, le Nyasaland, l'Union du Sud-Afrique, l'Inde et l'île de Chypre, sans parler du Canada. Partout en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans bien des colonies et des protectorats, on a entrepris des expériences pour voir si la production du tabac était possible. Un marché s'est rapidement développé en Grande-Bretagne. En 1919, sur le total des tabacs entrant en Grande-Bretagne, la proportion venant des pays de l'Empire n'était que de 1.01 pour cent; en 1924, cette proportion était montée à 8.42 pour cent et en 1929 à 17.10 pour cent. De beaucoup les sources de ravitaillement les plus importantes ont été l'Inde, le Nord et le Sud de la Rhodesie, le Nyasaland, et le Canada. Tous ces

Il sait choisir... son coup!



Bon oeil, mais surtout bon jugement!... C'est à cela que Baptiste doit ses victoires au pool!... Et c'est ce jugement toujours sûr qui lui fait choisir le Gin Canadien Croix d'Or comme sa boisson favorite.

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros:	40 onces	\$3.65
Moyen:	26 onces	\$2.55
Petit:	10 onces	\$1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal.

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

"MALHEUR! J'AI OUBLIÉ"



L'après-midi s'avance rapidement quand soudain il se rappelle — leur anniversaire de mariage demain et il avait négligé de s'informer au sujet de cette paire de marteaux de roche. Si seulement Marie était à la maison, au lieu d'être à l'académie à cent milles de distance.

Ses yeux rencontrèrent le téléphone — une heureuse inspiration. Deux minutes plus tard — pendant qu'il tenait la ligne — la voix de Marie lui arriva. Certainement elle savait quelle fourrure maman désirait. De plus elle lui dit où aller l'acheter.

Le téléphone est toujours commode et souvent c'est un précieux auxiliaire. Les appels extérieurs sont rapides, sûrs et peu coûteux. Et ils sont maintenant aussi faciles à placer qu'un appel local.



Une Dow ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK Brasserie Dow, Montréal

pays de l'Empire font concurrence au Canada sur le marché du Royaume-Uni, et il importe que les producteurs canadiens sachent quelque chose de la nature de cette concurrence. Le Service du tabac du Ministère de l'Agriculture, de concert avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, a recueilli sur ce point bien des renseignements utiles.

Il se cultive plus d'un million d'acres en tabac dans l'Inde, et la production est évaluée à un milliard de livres. La récolte se compose de trois types principaux, dont l'un est employé pour les cigarettes indigènes, un autre pour les manilles (Cheroots) et le troisième pour les tabacs à priser. La plus grande partie des tabacs est absorbée par le marché domestique, cependant plus de neuf millions de livres ont été exportées en Grande-Bretagne en 1929. Cette quantité se compose principalement de tabac rouge foncé, employé dans la fabrication des mélanges à pipes.

Il se cultive deux types de feuilles dans la Rhodesie, savoir, tabac jaune clair et tabac ture. La production du premier a beaucoup va-

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année ... \$1.50

Ailleurs au Canada ... 1.00

3 CTS LE NUMERO

En vente chez MM. Edouard Dupont, 86 rue Mondor et H. Barre, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

PACIFIQUE CANADIEN



ACHETEZ VOS BILLETS CHEZ A. DAUNAIS

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Daunais accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

GRATIS



BEAUCO SPECIALTY CO. BOITE POSTALE 510 BEAUCO JONCTION, QUE.

Rhumatisme

Le "Minard's" est l'ennemi de toutes les affections rhumatismales. Pratiquez des frictions énergiques et répétées. Soulagement immédiat. Assemblage des articulations. Vie nouvelle apportée aux tissus.

Frictionnez! 63F

LINIMENT MINARD

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

CANADIEN NATIONAL

Pour BILLETS et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville, 37 Laframboise.

VERITABLE AUBAINE A VENDRE

Fontaine - Soda - Tables avec dessus en Vitoline pour hôtel ou restaurant - Caisse enregistreuse - Vaisselle - Etc., Etc.

S'adresser au CLAIRON, Tél. 143 jno

Agents Demandés

1000 MONTRES DAMES DONNÉES GRATIS



MONTRE BRACELET BOITIER OR VERT

Vendez pour nous, car les de Noël et du Jour de l'An gagnent cette magnifique montre. Aussi autres primes. Demandez le catalogue. Tout le monde achète de ces cartes. N'oubliez pas d'argent, seulement votre nom et adresse à

BEAUCO SPECIALTY CO. BEAUCO JONCTION, QUE.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

UNE HEUREUSE NOUVEAUTE

La vente aux enchères à la foire d'hiver de Sherbrooke.

La grande vente à l'enchère qui eut lieu la dernière journée de l'exposition d'hiver de Sherbrooke, soit, le 14 courant, constitue l'une des plus brillantes et plus significatives caractéristiques de cette foire qui ouvre un nouveau chapitre, éloquent entre tous, dans l'histoire agricole de la province de Québec.

En effet, cette vente fut le couronnement des bonnes notes remportées les deux journées auparavant, les 12, 13 courant, par les bêtes de boucherie exposées. Prenons pour exemple les classes de moutons, qui ont bénéficié d'une attention spéciale et de prix nombreux. L'animal qui a remporté un prix pour sa bonne conformation fut apte à décrocher le beau montant devant les acheteurs des abattoirs qui étaient nombreux à cette vente. Et cette corrélation que l'exposant a pu ainsi établir du coup en comparant le classement des juges avec la valeur marchande reçue, constitue l'une des meilleures, l'une des plus profitables leçons de cette exposition surtout éducative.

Près de 10,000 fermiers ont assisté à cette foire d'hiver.

Grâce au concours de Messieurs les curés et les agronomes, les cultivateurs avaient été instruits des immenses avantages qu'ils retireraient d'un séjour à Sherbrooke pendant ces trois jours. Non seulement le voyage fut des plus gais, mais ils y trouvèrent un programme aussi agréable qu'instructif. En effet, au spectacle du soir, dans l'immense arène chauffée pour la circonstance, il y eut musique populaire et surtout des évolutions martiales par les Dragons Royaux Canadiens de St-Jean qui exécutèrent de superbes fantaisies devant la foule distribuée sur les gradins. Ces numéros attrayants ont servi d'intermèdes aux parades des bestiaux et des chevaux qui eurent lieu les 12 et 13 dans la soirée.

Des discours importants ont été prononcés le premier soir, mercredi, par les ministres de l'agriculture, les Hon. MM. J.-L. Perron et Robert Weir, ainsi que par l'Honorable Premier Ministre de la Province, L.-A. Taschereau et par plusieurs autres personnalités éminentes. Le 12 a été le Jour des Cultivateurs d'ailleurs — car cette foire était d'abord pour le fermier et l'éleveur — et nos campagnards furent exacts au rendez-vous, et ils firent honneur à l'attention qui leur fut portée par les organisateurs de l'exposition.

Ceux-ci avaient demandé la coopération d'ailleurs du citoyen comme de l'éleveur pour faire de cette foire, qui était une première tentative, un succès si concluant qu'on puisse, dans les années à venir, développer constamment les cadres d'une aussi heureuse initiative. Pour le plus grand bien de la classe agricole, aussi de la classe ouvrière qui tire sa substance de l'agriculture on a voulu transformer Sherbrooke en un rond-point d'éducation agricole. On a voulu contribuer ainsi efficacement au relèvement de l'agriculture en enseignant les nécessités et conditions du meilleur lignage des troupeaux, la technique rationnelle de

l'alimentation, les soins préparatoires à la mise sur le marché, enfin toutes ces méthodes qui rendront l'élevage plus payant en établissant de plus grosses ventes sur un coût égal, même diminué, de production.

Ce mouvement était certes sauveur et il méritait l'appui et la coopération de toutes les classes.

Vive donc cette première foire d'hiver de Sherbrooke pour le plus grand bien de l'élevage de plus en plus prospère.

GROUARD, EN ALBERTA

Au pays de la Charité... et des Bonnes Terres.

Perdu là bas, entre le lac des Esclaves et les prairies immenses qui sont comme un prolongement de la plaine d'eau qui donne naissance à l'athabaska, Grouard fut pour des décades un avant poste reculé de la civilisation.

Ce n'est qu'après avoir franchi de nombreux portages et des centaines de milles en canot, que d'aventureux missionnaires, partent de la gare la plus rapprochée, parvenaient à atteindre ce théâtre de la charité chrétienne.

Quand, partant de la rivière au Cygne en canot, on traverse les 85 milles du lac des Esclaves aux rives sablonneuses, aux cotes verdoyantes et qu'on arrive à Grouard, on comprend pourquoi Monseigneur Grouard voulut faire de ce lieu le centre de ses œuvres de charité.

Comme nature, rien n'est plus beau. De la pêche en abondance, de la chasse autant qu'on en veut. Des prairies immenses pour l'élevage des bestiaux.

Le lac des Esclaves étant à la hauteur des terres, de Grouard il était facile de passer à la rivière la Paix: Fameux pays où la charité évangélique pouvait s'exercer dans une région immense et peuplée de diverses tribus indiennes.

Aussi, Grouard était-il recherché par les missionnaires qui au prix de privations sans nombre, de leur vie parfois, allaient porter le reconfort de la chrétienté aux Sauvages de cette immense contrée.

Et Grouard restait Mission Sauvage.

Grouard eut les bonnes Soeurs de la Providence, un hôpital, un évêché, une cathédrale de bois, décorée par un évêque artiste, mais Grouard resta mission Sauvage.

Un jour, le bruit se répandit que le rail devait passer par Grouard. Comme une nuée de sauterelles, des visages pâles s'abattirent sur Grouard.

Jour et nuit, les Métis et les Indiens de Grouard entendirent le bruit sec des coups de marteau, le grincement des scies le vacarme des charges de planches qu'en hâte on jette pêle-mêle, en tas, tout ce tapage discordant d'un lot d'hôtels, de magasins, d'habitations particulières bâties en même temps par des gens pressés.

Les Cris préféraient sûrement le clapotis monotone de la vague qui venait mourir sur la grève où ils aimaient aller jouer, tout en contemplant un beau coucher de soleil vers les dix ou onze heures du soir.

Et Grouard devint ville.

Les bons Pères Oblats exceptés, personne ne s'occupait de défricher la terre. Il y avait pourtant là une richesse assurée.

Le Père Falher, le Père Giroux

essayèrent d'intéresser quelques familles au défrichement.

Elles refusèrent. Ça prenait trop de temps pour s'enrichir.

La spéculation faisait rage. Chacun devenait riche du jour au lendemain.

Un soir, une rumeur se répandit. Le chemin de fer serait construit au sud.

Personne n'y crut.

Le chemin de fer passa à quelque douze milles au sud.

Une à une, les familles de spéculateurs disparurent. Cette population ambulante n'étant pas de celles qui fondent un pays.

Les six premiers pouces du riche sol du pays de Grouard auraient pu assurer l'aisance à toute cette population de courtiers en immeubles. Elle préféra la spéculation hasardeuse et s'en alla vers les lieux d'agiotage.

Et Grouard redevint Mission Crise, comme auparavant.

Au printemps de cette année, sous la conduite de l'abbé Hamelin, un groupe de Canadiens arrivait à Grouard pour s'installer sur des fermes.

Des fermes?

Il y a celle de la Mission.

Il y en aura d'autres quand on en aura défrichées!

Cela n'effraya pas les gaillards arrivés à Grouard, pour la plupart sans le sou.

Ils savaient que les Pères Oblats sont là; qu'ils n'abandonnent jamais ceux qui veulent faire leur part de travail, et puis ils avaient examiné le pays.

En descendant à la gare d'Enilda, vers les trois heures et demie du matin, le soleil levant leur permettait de voir un sol de bonne terre forte prometteuse de moissons abondantes. Et tout le long des douze milles qui les séparaient de Grouard, ils remarquèrent que la terre est facile à mettre en culture, qu'elle est exempte de roches, qu'avec un peu de travail on peut ouvrir de belles fermes.

Quand, rendus à Grouard, ils montèrent sur la butte où la Mission est "huchée" et que d'un coup d'oeil circulaire ils purent voir la beauté de l'immense pays ouvert au centre duquel est Grouard, ils comprirent la raison qui avait fait choisir ce lieu pour en faire des missions, avant la construction du chemin de fer.

Les vieux missionnaires qui ont parcouru ce pays en tout sens savent que Grouard est le centre d'une région où il est possible de fonder 150 paroisses.

Le sol, partout de la bonne terre d'une fécondité extraordinaire.

De l'eau en abondance.

Un climat qui permet de cultiver tous les grains.

Des gens prétendent qu'il sera impossible de récolter des fruits. Ce sont ceux qui n'ont pas vu les beaux pommiers poussés dans le jardin du couvent de la Mission de Grouard.

La terre, assez difficile de défrichement à certains endroits, est couverte d'une belle forêt qui permet de se loger à bon marché. Et ces terres boisées, défrichées, produisent du tréfle en abondance.

C'est un des meilleurs pays pour l'élevage des animaux.

Le lac, dont il faudra débarrasser la décharge l'un de ces jours, baigné de trois pieds rendra possible l'assèchement d'immenses prairies où pourra se faire l'élevage de milliers de bestiaux.

Et dans cette région les animaux hivernent dehors, content presque rien, rapportent de beaux profits.

Grouard est maintenant Mission Crise et Mission Blanche.

Ce sera bientôt l'une des plus belles paroisses du Canada.

Et avant longtemps Grouard sera entouré de belles paroisses où la fertilité du sol, la facilité d'écouler les produits, seront un garant d'ai-

sance pour les pionniers qui iront participer au développement de cet intéressant et magnifique pays.

Tous ceux qui aiment la belle nature seront attirés par la beauté du pays de Grouard.

Tous ceux qui aspirent à l'aisance par l'agriculture peuvent sans crainte aller s'établir à Grouard.

Tous ceux qui aiment le repos, la pêche, la chasse, de belles excursions sur un beau lac aux collines verdoyantes ne peuvent mieux faire que de choisir Grouard. Ceux dont l'âme artistique est tentée par les beaux couchers de soleil, par les nuits étoilées d'une limpidité cristalline, par les soleils levants aux feux brusques et ardents, par une atmosphère vivifiante qui vous pénètre et semble vous élever vers la suprême beauté, trouveront à Grouard le pays de l'idéal.

Ceux qui plus prosaïques, cherchent un lieu d'établissement pour

leurs enfants qu'ils veulent voir riches un jour par la culture du sol, qu'ils auront défriché eux-mêmes, sous la surveillance d'une âme d'éclat qui verra à leur bien, pourront se rendre à Grouard. L'archevêque de la charité, Mgr Grouard, et le fondateur du pays qui est Mgr Guy verront à leurs intérêts matériels comme à leur bien spirituel.

Pour de plus amples renseignements sur ce pays, s'adresser au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, ou au Rv. Père Giroux, 60 rue Aberdeen, St-Lambert, Qué.

J. E. Laforee.

LE TABAC

Suite de la page 6

rié en ces dernières années. En 1928 il s'est cultivé près de vingt-quatre millions et demi de livres et

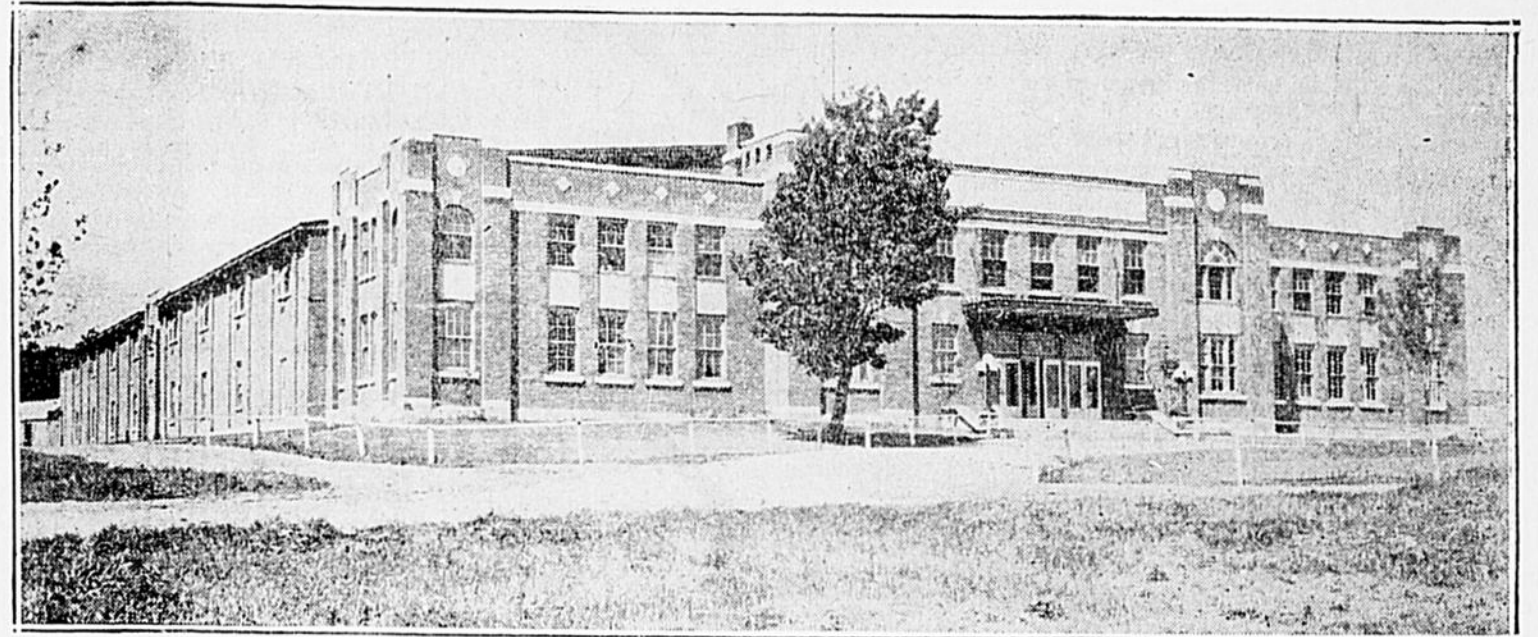
cette quantité est tombée à six millions de livres l'année dernière à cause des conditions du marché. La production annuelle du tabac turc se monte à environ 500,000 livres. Le marché domestique est insignifiant, mais une quantité considérable de ce tabac est absorbée par l'Union du Sud Afrique. En 1929, les exportations sur le Royaume-Uni se sont montées à plus de cinq millions de livres, mais on constate une diminution considérable principalement à cause de la présence de stocks considérables de tabacs non vendus, exportés pendant les années précédentes. Le tabac jaune de la Rhodésie est très employé dans la fabrication des cigarettes.

Quatre-vingt pour cent de la récolte du Nyasaland se compose de tabac foncé; le reste, de tabac jaune clair. La production se chiffre par environ 14 millions de livres. Les importations au Royaume-Uni

ont atteints près de onze millions de livres en 1929. Le tabac foncé est d'excellente qualité, il est employé pour les torchettes, les rouleaux et les mélanges à pipes. C'est le tabac foncé du Nyasaland qui fait la plus forte concurrence au tabac foncé canadien.

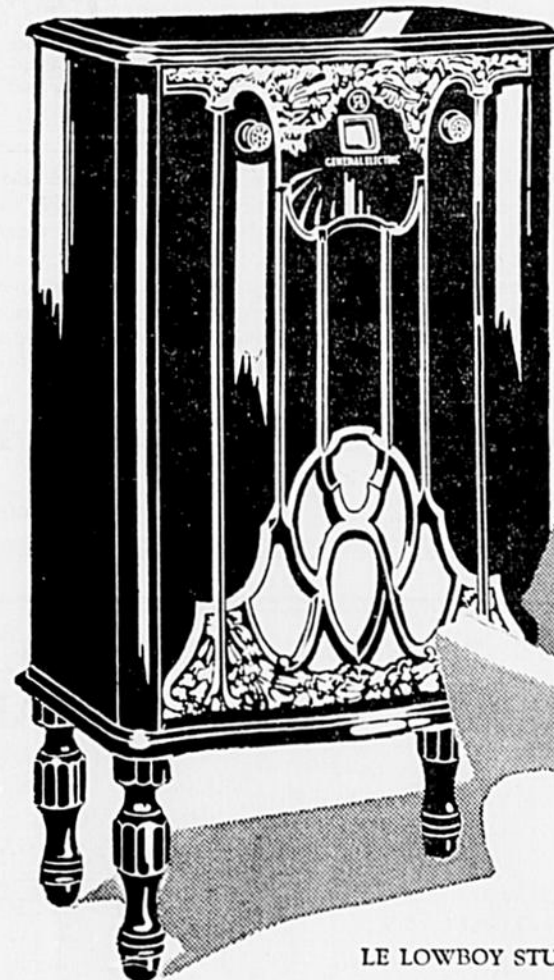
L'industrie du tabac a moins d'importance dans les autres pays de l'Empire. L'Union du Sud-Afrique produit beaucoup de tabac, dont la majorité est consommée au pays. L'île de Chypre exporte du tabac de Latakia au Royaume-Uni. La feuille de tabac se produit dans le Bornéo Nord Britannique et la Jamaïque. On cherche à produire du tabac jaune clair en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il se cultive également un peu de tabac en Palestine, en Kenya et même en Angleterre.

T. G. Major, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa.



Vue extérieure de "L'ARENA DE SHERBROOKE" où eut lieu l'exposition d'hiver les 12, 13 et 14 novembre courant.

Maintenant
▲▲ tout le monde peut avoir
un Radio General Electric /



Nouveau Lowboy Studio
offert pour seulement \$185

COMPLET AVEC RADIOTRONS C.G.E.

Pour répondre à la demande de ceux qui désirent un appareil de radio compact mais efficace, la General Electric présente aujourd'hui le Lowboy Studio.

Ce récepteur moderne est pourvu de circuits sintonisés à haute fréquence et utilise sept lampes... dont quatre sont à grille-écran. Il en résulte une sensibilité et une sélectivité exceptionnelles sur la portée entière de sintonisation.

Ce nouveau Lowboy Studio s'est révélé à l'épreuve l'égal d'instruments beaucoup plus dispendieux. Il possède

une grande puissance et peut capter les ondes des postes éloignés avec clarté et volume. Sa sonorité riche et naturelle est conforme à la réalité.

Le Radio General Electric est le résultat d'une dépense de vingt millions de dollars en recherches et expériences de toutes sortes. Quand vous aurez écouté une fois ce superbe Lowboy Studio, vous comprendrez qu'il est possible d'unir la reproduction parfaite à la modicité du prix. N'importe quel dépositaire vous accordera des conditions qui vous conviendront.

RL-730BF

Lowboy General Electric\$225.00
Highboy General Electric.....\$275.00
Radio-Phonographe General Electric.....\$397.50

Appareil à Fréquence d'Ondes Synchronisées
Lowboy Studio General Electric \$185.00
Tous les prix complets avec Radiotrons C.G.E.

Pas en train!

Une *Dow* Stout
vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

RADIO A PORTEE COMPLETE
GENERAL ELECTRIC

En vente par

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE

Rue St-Antoine, Tél No 214 St-Hyacinthe.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

Suite de la page 1

refait le rapport original pour prendre soin des changements dans les coûts de construction, matériel, main-d'œuvre, machinerie, taux de douane, etc.

Ce travail d'évaluation fut par la suite appliqué à bien d'autres fins, entre autre en vue d'incorporation, achat ou vente, système de prix de revient, expropriation, règlement de succession, taxe, acte de société, émissions de débetures, ou afin de déterminer des taux dans les cas des compagnies d'utilités publiques comme les chemins de fer, compagnies de téléphone, aqueduc, compagnies de distribution d'énergie électrique.

METHODE D'EVALUATION

Quatre méthodes sont employées afin de déterminer la valeur de l'actif physique d'une compagnie indépendamment des dépenses d'organisation.

1: — La méthode d'évaluation par estimé obtenue lorsque le coût actuel y compris le coût d'installation est pris en considération et déprécié pour obtenir la valeur actuelle, ceci se fait généralement au moyen des factures ou contrat en mains. Cette méthode est déficiente lorsqu'on veut obtenir une valeur exacte parce qu'on ne prend pas en considération les variations dans les coûts.

2: — Une évaluation comparative lorsque l'on compare un établissement à un autre identique.

3: — Une évaluation équivalente prenant en considération ce qui existe dans un établissement industriel, et obtenue par cotations des manufacturiers et contracteurs pour la reconstruction d'un établissement identique en date de l'inventaire; le coût de remplacement étant déprécié d'après l'usure et démodation.

4: — La méthode d'évaluation par disposition c'est-à-dire lorsque la valeur actuelle d'un établissement est déterminée par un ou plusieurs acheteurs qui en fixent le prix par rapport au profit qu'ils espèrent réaliser.

DEPRECIATION

On pourrait croire que la dépréciation est une perte invisible, mais dans la plupart des cas on peut mesurer la dépréciation d'un objet de même qu'on peut déterminer les quantités de matériaux dans une bâtisse. Par exemple, dans les manufactures de chaussure on se sert pour le découpage du cuir de blocs en bois ou en fibre. Ces blocs sont cercelés d'une bande de fer d'environ 3 pouces. A l'état neuf un bloc mesure 12 pouces d'épaisseur. L'usure de tel bloc est assez rapide et peut être mesurée assez facilement. Le montant utilisable est d'environ 6 pouces allouant 1 pouce de chaque côté de la bande de fer, ainsi un bloc qui mesurerait un pouce d'épais aurait donc subi une usure de trois pouces sur 6 pouces d'utilisable, soit 50% de dépréciation.

Indépendamment des formules consacrées par l'usage, on peut déterminer et mesurer l'usure de chaque bâtisse ou de chaque machine, mais en plus, pour en arriver à une détermination exacte il faut faire entrer d'autres facteurs en considération. Par exemple, une maison dont les fondations sont défectueuses ou qui reposent sur un sol assez mou peut être sujette à des tassements qui se manifestent à l'œil nu dans la brique et dans le plâtre par des craques. La disposition et la nature de ces craques indiquent aux personnes averties certains dangers provenant des défectuosités dans la qualité des matériaux ou dans les méthodes de construction. Certains autres facteurs, tels que la couleur de la brique ou du bois, permettent de juger de l'état général d'une bâtisse. Il faut aussi faire entrer en considération que la démodation d'un article affecte aussi sa valeur actuelle. Le plus bel exemple qui pourrait être cité est celui du Ford "Model T". A la suite de certaines rumeurs que Henry Ford contemplait la fabrication d'un nouveau modèle d'automobile, tous les prix des machines furent abaissés.

Lorsque ce modèle fut produit, une automobile qui se vendait environ \$300.00 pouvait être achetée quelques mois plus tard pour \$50.00 à \$75.00. Pour les mêmes raisons, des machines, outils, tels que tours, foreuses, raboteuses, etc., pouvaient être achetés à la fin de la grande guerre à des prix très avantageux. Il est évident, que toute méthode de dépréciation tendant à vouloir standardiser certains facteurs annuels pour diverses industries est erronée et que seul un examen minutieux et attentif d'un article accompagné de recherches demeure la seule méthode plausible pour en déterminer sa valeur actuelle dans un rapport d'évaluation.

Certains industriels ont pris l'habitude de mettre de côté un montant annuel représentant un pourcentage du coût neuf d'un article, et si des réparations ont été effectuées on passera au compte de dépenses ce qui devrait être chargé à l'actif. Une machine remodelée étant presque aussi bonne, dans certains cas, qu'une machine neuve, ainsi une machine dont le bâti en fonte et les parties immobiles serviraient de nouveau pour la construction d'une nouvelle machine ou on remplacerait les parties mobiles, et sujette à l'usure par des parties neuves devient comme machine productive aussi efficace qu'une machine neuve.

Comme autre exemple, on pourrait citer le cas de deux maisons absolument identiques, l'une posée sur le roc et l'autre sur un mauvais terrain. Normalement ces deux maisons qui pourraient durer plusieurs centaines d'années ne se comporteront pas de la même façon, et il a fallu démolir à Montréal tout le côté ouest de la rue McGill College Ave. parce que ces maisons glissaient sur leur fondation et qu'elles étaient devenues un danger.

EVALUATION MUNICIPALE

Ce qui s'applique de nos jours à l'industrie peut être adopté par les municipalités pour fins de taxes. Il n'y a aucune raison pour qu'une maison à Trois-Rivières soit évaluée d'une manière différente d'une maison située à Hull ou à St-Hyacinthe.

Une méthode uniforme pourrait être adoptée par toutes les municipalités, laquelle serait indéniable et reconnue par nos Cours de Justice.

Actuellement tous les propriétaires s'accordent à dire que l'évaluation municipale n'est pas la valeur actuelle de leur propriété, et il suffit d'examiner les rôles d'évaluation pour se convaincre que dans la plupart des cas il se glisse souvent des injustices. Plusieurs municipalités afin de ne pas augmenter leurs taux ont augmenté l'évaluation sans prendre en considération s'il y avait des motifs plausibles pour le faire. Le propriétaire ne se préoccupe que rarement du montant d'évaluation, ce qui le concerne surtout c'est le montant de taxes qu'il doit payer.

Qu'un propriétaire soit taxé \$10.00 du mille pour propriété évaluée à \$200,000.00 ou \$20.00 du mille pour la même propriété évaluée à \$100,000.00, les revenus sont les mêmes pour la municipalité.

Ne serait-il pas préférable de montrer la valeur réelle d'une propriété et de diminuer les taux de taxes.

Assez souvent au cours du recensement des propriétés d'une municipalité, les évaluateurs sont soumis à certaines influences politiques locales ou aux revendications intéressées des propriétaires. Une évaluation désintéressée, déterminée par des évaluateurs spécialisés connaissant par expérience les méthodes à employer pour déterminer la valeur réelle d'un établissement industriel ou d'une propriété, non affectés par des intérêts locaux, mais connaissant toutefois les conditions gouvernant les coûts de main-d'œuvre et de matériaux de chaque localité serait dans notre opinion le meilleur moyen de déterminer, scientifiquement et rationnellement la valeur impossible prenant en considération non seulement les valeurs physiques mais aussi les revenus obtenus de loyer ou d'opération industrielle.

Si dans les livres (tenue de livres) d'une compagnie on prenait soin de représenter la valeur actuelle d'un établissement, il serait facile de se faire fournir ces valeurs par la compagnie elle-même. Toutefois, à cause de la loi de l'impôt sur le revenu, on a par le passé déprécié outre mesure la valeur d'un établissement afin d'en diminuer les taxes. Si

on demandait à un propriétaire si la valeur représentée dans ses livres est bien la valeur marchande de son établissement, dans la plupart des cas on vous dirait ou on vous laisserait entendre que cette valeur est trop basse comme acheteur, mais pour fins de taxes, cette valeur est beaucoup trop élevée. Comment expliquer alors qu'un établissement peut avoir plusieurs valeurs pour plusieurs fins différentes, il y a ici évidemment une laeume. Une évaluation faite par un tiers-parti et reconnue par les partis intéressés semble toujours demeurer la solution logique d'un tel problème, tout en tranquillisant les consciences.

Nous ne voulons pas nous poser en faux prophètes en prédisant que dans plusieurs années à venir la méthode d'évaluation que nous préconisons deviendra une pratique universelle. Déjà aux Etats-Unis ce travail a déjà été fait et reconnu par la Cour Suprême.

Il est évident que pour changer la vieille routine et apporté des perfectionnements à l'état existant, il faudra probablement que le gouvernement intervienne par une législation sage reconnue par les associations manufacturières, les chambres de commerce et les diverses municipalités, et seul un grand effort et beaucoup d'esprit de coopération permettrait de surmonter les divers obstacles qui pourraient s'imposer dans l'exécution d'un tel travail.

Nous sommes plus que jamais soumis aux réajustements des conditions normales d'un pays en temps de paix et pouvons-nous regarder d'avance la solution d'un problème qui par le passé a amené de nombreux litiges, pertes de temps et d'argent et dissatisfaction générale à cause des méthodes inefficaces.

WILFRID CHAPDELAINÉ
ST-HYACINTHE, QUE.

Veuillez m'envoyer des renseignements plus complets sur les assurances à prix réduits Série Confédération, émises par la Confédération Life Association.

Nom.....

Adresse.....

Occupation..... Age.....

**"Comme un parfum
venu des cieux"**

Chaque mois, il reçoit son chèque de \$100 pour incapacité.

Deux jours après avoir reçu sa police, M. fut presque tué dans un accident. Il n'avait payé qu'une prime; néanmoins, durant le cours entier de l'incapacité dont il avait été frappé, on lui a envoyé \$100 par mois, sa police a été maintenue en vigueur, et on l'a exonéré du paiement des primes parvenant à échéance.

Confédération Life Association,
Messieurs:

Je tiens à vous dire que je vous suis sincèrement reconnaissant du service que vous m'avez rendu. Je ne me rendais guère compte que deux jours après avoir reçu ces polices, je serais victime d'un si pénible accident.

J'ai été frappé d'une incapacité telle, qu'on a dû me mettre dans le plâtre pendant plusieurs mois; je ressemblais alors à une statue en marbre, immobilisé par la fracture d'une vertèbre.

Etendu sur un lit, j'avais tout le loisir de réfléchir sur la sagesse que j'avais eue de prendre ces deux polices. Ce chèque mensuel de \$100 pour incapacité m'arrivait comme un parfum venu des cieux. Et penser que mon assurance de \$10,000 était maintenue en vigueur, ce n'était pas peu pour me tranquilliser l'esprit.

Encore une fois, Confédération Life Association, laissez-moi vous remercier de l'attention, de la courtoisie et de la promptitude dont vous avez fait preuve en l'occurrence.

Sincèrement vôtre,

Les polices de la nouvelle Série Confédération avec le bénéfice en cas d'incapacité et celui de double indemnité à la suite de mort accidentelle, et avec participation aux profits fournissent la forme la plus économique d'assurance sur la vie. Nous vous prions instamment de nous écrire pour obtenir des renseignements vous expliquant pourquoi il vous importe de prendre ces polices. Utilisez le coupon ci-attaché.

Confederation Life
Association
Siège Social Toronto

LE SOUVENIR CANADIEN

Suite de la page 1

à Satan et à ses suppôts, que nous prenons possession de cette terre pour le royaume de Jésus-Christ".

Le credo que la France avait ainsi introduit maintient, là-bas, l'ascendant moral de la France. En projetant, d'accord avec le cardinal Rouleau, primat de l'Eglise canadienne, et avec Mgr Ross, évêque de Gaspé, la construction d'une basilique au Christ Roi dans la baie de Gaspé, M. Thomas Chapais, le grand historien canadien et M. Rodolphe Lemieux veulent illustrer l'idée religieuse qui présida à la découverte du Canada, et plus tard à sa colonisation.

Ils ont trouvé, à Rome, l'adhésion du Pape; à Londres, celle du Times. De Saint-Malo, patrie de Cartier, des subventions leur sont déjà venues. Je souhaite que M. Lemieux récolte, en son pays même, les quatre millions d'oboles qu'il requiert des Canadiens français; elles expriment, à l'endroit de notre passé, quatre millions de gratitude. Mais j'espère que la France religieuse, elle aussi, par ses générosités voudra dans Gaspé, faire oeuvre d'architecte, puisqu'en honorant par un monument le premier épisode des annales canadiennes, elle ne fera que glorifier une page de son propre passé.

Georges GOYAU,
de l'Académie Française.

SURVEILLANCE
DES ETALONS

L'Inspection est déjà terminée dans 55 comtés. — Le travail prendra fin vers Noël.

POUR 1931

La politique de la surveillance des étalons dans la province de Québec est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire d'entrer dans le détail de son fonctionnement. Depuis qu'elle a été instituée, il y a une dizaine d'années, elle a contribué à éliminer les étalons d'ordre inférieur, pour laisser le champ libre aux reproducteurs de qualité, susceptibles d'améliorer l'espèce.

Aujourd'hui, les règlements en vigueur sont des plus propres à assurer la maintenance des progrès réalisés. Les propriétaires d'étalons reconnaissent les avantages qu'ils retirent en ne mettant en service que des sujets reconnus sains, exempts de tares héréditaires, et possédant les qualités typiques de leur race. De leur côté les cultivateurs comprennent mieux qu'il y va de leur intérêt de conduire leurs juments à des étalons aptes à régénérer le sang de leurs descendants et à leur donner des poulains vigoureux, qu'ils vendront à de meilleurs prix ou qu'ils pourront, s'ils les gardent dans leur ferme, utiliser avec plus d'efficacité.

Autrefois deux inspections étaient faites annuellement: l'une

Le nouveau Radio

Rogers Screen-Grid

\$ 198

COMPLET

Valeur de \$225

En vente
Demain !



Vous n'avez plus besoin maintenant d'acheter un radio sans nom pour économiser quelques dollars. Voici un nouveau modèle de la fameuse marque Rogers... à sept lampes, dont quatre du nouveau type Screen-Grid perfectionné... Toutes les lampes sont entièrement garanties par Rogers... Sélectivité développée au plus haut degré... Condensateur à cinq séries "Contrôle du son" Rogers... Véritable haut-parleur électro-dynamique... Riches cabinets distinctifs en beau noyer... Rendement éprouvé par six années d'expérience... Les plus grandes facilités de paiements... Complet avec lampes pour \$198, seulement, livré et installé à votre antenne. Vous pouvez payer \$200, de plus pour un radio, mais vous n'obtiendrez pas un meilleur rendement !

ROGERS-MAJESTIC CORPORATION, LIMITED

TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG, ST-JEAN

"Les plus importants manufacturiers d'appareils de radio complets au Canada"

A CE MAGASIN DEMAIN

P. T. LEGARÉ Co. Limitée.

Rue St-Antoine, Tél. No 214 St-Hyacinthe.

BOURG-JOLI

Semblable à une marée montante cette partie de St-Hyacinthe progresse à vue d'oeil

A 5 minutes du centre de la ville

L'achat d'un lot dans cet endroit idéal représente le plus sûr placement que vous puissiez faire.

Profitez immédiatement des conditions faciles que vous offre

LE
CREDIT MASKOUTAIN

173 BOULEVARD GIROUARD

T. D. BOUCHARD, Gérant des Ventes.

Ecrivez-nous ou téléphonez-nous à 143 et nous vous enverrons un agent pour vous expliquer nos facilités de paiement.

au printemps, par les inspecteurs du comité de surveillance des étalons en vue de l'émission des permis de monte, et l'autre, un peu plus tard, par un inspecteur de la Division de l'industrie Animale Fédérale et un autre du ministère de l'Agriculture de Québec, en vue de l'Aide Fédérale-Provinciale à l'amélioration de l'espèce chevaline. Actuellement, pour assurer un contrôle plus uniforme et épargner aux propriétaires le trouble de conduire à deux reprises dans l'année leurs étalons aux lieux désignés dans chaque comté pour l'inspection, une seule visite est faite conjointement par un inspecteur provincial et un inspecteur fédéral, et les rapports qu'ils émettent servent à la fois pour l'obtention des permis de monte et des octrois de l'Aide Fédérale-Provinciale.

Auparavant les étalons étaient classés No. 1, No. 2, No. 3, et ces sections se divisaient à leur tour en sous-sections A, B, et C., avec celle des croisés. En 1929, il a été fait 563 inspections, et les étalons visités ont été ainsi classés:

Classe A		51
Classe B		124
Classe C		240
Croisés		107
Refusés		41

Tous les étalons entrés dans les Classes A, B, et C, sont enregistrés. Quant aux croisés, les inspecteurs n'acceptent plus que ceux qui avaient déjà un permis et qui sont encore reconnus comme sains et sans tares héréditaires. De cette manière l'élimination des étalons croisés se poursuit tranquillement, sans rien brusquer, et avant longtemps notre province de Québec n'aura plus que des reproducteurs enregistrés et de bonne qualité pour perpétuer et améliorer l'espèce chevaline.

Cette amélioration est encouragée et stimulée par les octrois accordés conjointement par les ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa aux sociétés d'Agriculture qui priment des étalons, et par les prêts nombreux consentis par l'intermédiaire de ces mêmes sociétés aux éleveurs qui achètent un étalon enregistré et ayant subi l'inspection avec succès.

Annoncez dans "Le Clairon" le journal populaire.

LIRE "LE CLAIRON" EST UNE BONNE HABITUDE !!!

TACTIQUES ELECTORALES

On n'est pas toujours scrupuleux sur les moyens de combattre un homme public. Parce qu'un homme s'occupe de la chose publique, certaines gens s'imaginent que toute leur vie est publique. Elles se servent indistinctement de la calomnie ou de la médisance, sans se préoccuper du tort que l'on peut faire à ces hommes publics ou des coups qu'elles portent injustement à leurs familles.

L'Honorable Athanase David disait à ce propos, à une récente réunion politique tenue dans le comté des Deux-Montagnes, avec pathos, mais non sans vérité: "Vous n'avez pas connu l'affreuse angoisse, lorsque l'on pénètre dans votre vie privée avec la calomnie, des insinuations ignobles et de la boue, d'entrer le soir au foyer et de vous demander si vos enfants vous regarderont avec amour et respect."

La charité chrétienne n'inspire pas toujours les tactiques électorales, pas plus que la simple politesse qui en est la fille. C'est malheureux. Il est, en effet, facile de salir une réputation. Malgré tous les efforts, il est impossible de lui redonner sa première blancheur. ("Le Droit" (C. L'H.)